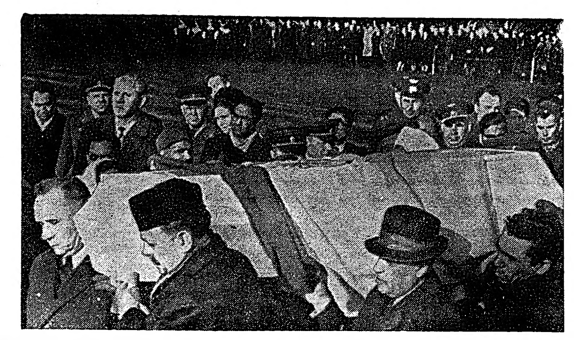


Sic transit gloria mundi. Neuf heures à peine après avoir signé l'accord de Tashkent, le Premier ministre indien Shastri est décédé d'une crise cardiaque. Son corps est ici transporté à l'avion qui le ramènera à la Nouvelle-Delhi. A l'extrême gauche, en bas, on aura reconnu Messieurs Kossiguine et Khan, respectivement Premiers ministres de Russie et du Pakistan.

La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXVIII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 19 JANVIER 1966 — No 9

Présentation du Discours du Trône

La première session du 27e Parlement canadien s'est ouverte hier à Ottawa par la lecture du Discours du Trône. Plusieurs mesures sont envisagées par le gouvernement de M. Pearson, les unes nouvelles, mais la plupart répétitives du dernier Discours du Trône.

La dissolution du Parlement pour fins d'élection générale, avait en effet empêché la discussion de plusieurs textes de lois qui seront maintenant soumis au 27e Parlement.

Au nombre de ces projets, nous retrouvons

- La modification, par le Parlement canadien, de notre Constitution nationale
- L'adoption du "O Canada" comme hymne national et du "God Save The Queen" comme hymne royal.
- La création d'un ministère de ce qui était autrefois le Conseil du Trésor
- L'échelonnement des travaux publics, là où les compagnies de construction sont débordées de travail, ce qui est le cas de presque toutes les grandes villes canadiennes.
- La création d'un Conseil des Sciences
- La création d'une Commission canadienne des produits laitiers.
- L'adoption d'un régime d'Assistance publique.
- La création d'une Société de Développement du Canada.

D'autre part, les principales nouvelles mesures sont:

- La participation canadienne à une Banque asiatique de développement
- L'accroissement du bilinguisme au sein de la fonction publique ainsi que de la capitale nationale elle-même.
- L'établissement d'une coordination efficace des services de sécurité et de renseignement.
- L'attribution d'une somme de $500 millions aux fins de Service de santé
- La création d'un Centre national des Arts.

Ce ne sont là que quelques-uns des projets gouvernementaux. Il y en a encore d'autres, notamment la création de nouveaux ministères, qu'il serait trop long d'énumérer.

Mais le ton général de ce Discours du Trône, indique la volonté de M. Pearson et de son équipe de renforcer l'économie canadienne et d'établir distinctement la volonté du fédéral quant au relations avec les provinces. On voudra sans doute indiquer aux provinces jusqu'où elles peuvent aller dans leurs revendications, et jusqu'où le pouvoir central est décidé à partager ou abandonner ses pouvoirs. Le texte du Discours, tel que lu par le Gouverneur général, était comme suit:

"Dans ses relations avec les provinces, mon gouvernement est profondément convaincu du fait que le fédéralisme canadien doit puiser sa vitalité et sa force dans le respect mutuel et la collaboration des gouvernements fédéral et provinciaux. Les institutions politiques canadiennes ne pourront bien servir les intérêts des citoyens, que si chaque élément de notre régime fédéral est capable d'agir avec efficacité dans le cadre de ses pouvoirs constitutionnels, tout en respectant intégralement la compétence des provinces. Mon gouvernement est également décidé à maintenir les responsabilités constitutionnelles de l'autorité fédérale." ....

Le gouvernement présentera des mesures législatives concernant les accords fiscaux entre le fédéral et les provinces, accords qui, on le sait, doivent entrer en vigueur dès 1967 alors que se termineront les accords antérieurs.

Dans un autre domaine, celui de la Sécurité sociale, le gouvernement a présenté un autre projet de loi, ainsi lu par le général Vanier:

"Conformément à l'opinion de mes ministres, selon laquelle la politique officielle devrait viser à assurer à tous les Canadiens, qu'ils puissent payer ou non, les services de santé dont ils ont besoin, mon gouvernement a annoncé au mois de juillet dernier qu'il était prêt à faire des contributions fiscales aux provinces qui offrent des programmes d'assurances frais médicaux répondant à certains critères. Lorsque les négociations avec les provinces seront suffisamment avancées, vous serez saisis des mesures législatives donnant suite à ce projet. Afin de pourvoir à l'expansion prévue des services de santé mon gouvernement a annoncé son intention d'établir un fonds de $500 millions de dollars pour les services de santé. Vous serez priés d'approuver un texte législatif créant ce fonds."

Comme il était à prévoir, les chefs des partis d'opposition n'ont pas tardé a exprimer leur peu de satisfaction des mesures présentées par le gouvernement. Chez les conservateurs, on reproche au gouvernement de n'avoir pas haussé les pensions de vieillesse à $100.00 par mois, d'avoir maintenu la taxe de 11% imposée sur les matériaux de construction, de n'avoir pas haussé les allocations familiales et de n'avoir pas diminué l'impôt sur le revenu personnel! D'ailleurs, M. Diefenbaker a promis de présenter une motion de non-confiance contre le gouvernement.

Les néo-démocrates, de leur côté, déplorent le manque de nouveauté et d'originalité des mesures gouvernementales On déplore de ce côté aussi, que les pensions de vieillesse et les allocations familiales n'aient pas été haussées. On doute de la valeur des mesures présentées pour alléger le financement de l'éducation, on est même certains d'avoir fait peu de progrès en vue de la gratuité scolaire.

Chez les créditistes, M. Caouette a dit ne pas comprendre l'établissement d'une Banque asiatique, pour venir en aide aux pays asiatiques, "alors que nous avons ici même au Canada des gens, des institutions, des commissions scolaires, des municipalités qui sont dans la détresse et le marasme économique le plus épouvantable". "Du reste", a-t-il ajouté, "le discours, n'est qu'une répitition des discours antérieurs et n'offre qu'une abondance de rhétorique inutile".

Pour M. Thompson, la plupart des mesures sont bonnes, mais en retard de deux ou trois années. Il déplore aussi le fait qu'il ne soit aucunement fait mention du problème de la radiodiffusion, problème étudié par la commission Fowler qui a récemment présenté son rapport.

Les mesures sont donc abondantes, les idées aussi. Nul doute que nos députés ne manqueront pas de pain sur la planche au cours de cette session. Reste à voir comment vont se dérouler les débats. On en aura une idée dès cette semaine.

Le conflit scolaire de Saskatoon

Malgré une interprétation favorable aux francophones, la commission ne bouge pas

SASKATOON — En dépit d'une nouvelle interprétation de la loi scolaire du département du procureur général de la Saskatchewan, qui donne à la commission scolaire catholique séparée de Saskatoon le pouvoir de libérer les enfants une demi-heure avant la fin de la journée scolaire, le surintendant de la commission de St. Paul's North a déclaré qu'il n'envisage pas de laisser les jeunes francophones quitter l'école à trois heures et demie, au début de la classe d'enseignement religieux.

Et pourtant M. Dibsky a expliqué qu'il a toujours interprété l'article 205 de la loi scolaire sur l'enseignement religieux de la même façon que le procureur général.

Les parents francophones réclament depuis plusieurs mois le droit de recouvrer leurs enfants durant la période d'enseignement religieux puisqu'un article distinct de la loi, l'article 203, interdit aux instituteurs d'enseigner la religion dans une autre langue que le français.

L'association scolaire de Saskatoon avait déclenché une grève de plusieurs jours au printemps pour réclamer ce qu'elle estime être le droit sacré des parents d'assurer l'enseignement religieux de leurs enfants dans leur langue maternelle.

En attendant une interprétation du gouvernement sur la portée de l'article 205, on avait accordé aux enfants francophones le droit de quitter la classe à trois heures et demie, mais non l'école elle-même. Ils passaient donc la dernière demi-heure de la journée dans la bibliothèque.

Mais l'interprétation officielle du gouvernement qui donne maintenant aux parents le droit de retirer leurs enfants de l'école pour assurer eux-mêmes leur formation religieuse en français ne semble devoir produire aucun effet puisque la commission locale, par son inaction, refuse en somme de se soumettre à l'interprétation du procureur général.

Ottawa doit hausser ses subsides aux Universités

– Les 10 ministres provinciaux de l'Education

OTTAWA. (PC) — Les ministres de l'Education des 10 provinces ont demandé aux autorités fédérales de prendre des mesures immédiates pour hausser l'aide financière apportée par Ottawa aux universités.

On n'a pas fixé de montant, mais un porte - parole a dit que l'objectif visé consisterait à porter de $2 à $5 les subventions per capita versées aux provinces. C'est là d'ailleurs l'une des principales recommandations contenues dans le rapport de la commission Bladen sur le financement de l'éducation supérieure.

La réalisation de cet objectif porterait de $40 millions à $100 millions les subventions actuellement versées par le Trésor fédéral aux universités canadiennes.

M. Leslie R. Peterson, ministre de l'Education de la Colombie-Britannique a dit que ses collègues ont demandé au gouvernement central une augmentation intérimaire pour l'année fiscale 1966-1967, quitte à en venir à une entente permanente à la suite de consultations fédérales-provinciales subséquentes.

Il a précisé que les consultations devraient déterminer "la portée et la nature de l'appui fédéral au financement des universités dans les provinces".

Dans son rapport annuel publié récemment, le Conseil économique du Canada a également recommandé que le financement des institutions de haut savoir soit accru sensiblement.

Les ministres de l'Education et leurs sous-ministres sont arrivés dans la capitale jeudi pour participer à une conférence fédérale-provinciale sur la main d'oeuvre. Ils ont profité de l'occasion qui leur était fournie pour tenir leur propre réunion vendredi afin d'étudier le problème du financement des universités.

Requête

M. Peterson a également dit que ses collègues ont également présenté au ministre de l'Immigration, M. Jean Marchand, responsable de la politique de la main-d'oeuvre, une résolution demandant l'élimination du plafond provincial visant les subventions fédérales accordées pour les programmes d'entraînement technique.

"La majorité des provinces ont atteint le plafond qui leur avait imposé avec le résultat qu'elles éprouvent des difficultés à rencontrer leurs obligations nouvelles a expliqué M. Peterson.

Témoignage d'appréciation envers l'A.C.F.A.

Messieurs.

A plusieurs reprises, j'ai lu le Mémoire que l'A.C.F.A. a présenté à la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme.

A ceux qui ont dépensé de leur temps pour écrire ce Mémoire, je tiens à dire: "Merci, messieurs".

Le travail que vous avez accompli démontre à ceux de nous qui sommes encore Canadiens français la nécessité de supporter et de maintenir l'A.C.F.A.

Afin de seconder vos efforts à ma manière, j'inclus un chèque au montant de $100. pour aider à supporter le travail et les efforts de l'A.C.F.A.

Bien à vous,
Eugène Laflamme,
Edmonton

The Language Barrier Will Have To Be Broken Down In Order To Achieve Canadian Unity

The visit of Dr. Shrum, Chancellor of Simon Fraser University to Edmonton caused quite a stir and rightly so. The new university built on Burnaby mountain has achieved startling results in a short time. Dr. Shrum is not afraid of new ideas nor is he hesitant about putting them into effect.

Men like Dr. Shrum might look over some of the more pressing problems in Canada today and do something about them where they will do the most good, that is among the students, the citizens of tomorrow.

The greatest need in Canada today is a means to bring about more Canadian unity. This newspaper would suggest that top educators and the curriculum makers in all the provinces except Quebec introduce a crash program to teach practical French.

The people of Quebec are crying out for more understanding from the rest of Canada. The other provinces will never begin to understand Quebec until the language barrier is broken down.

The French Canadian people have come more than halfway. Most of them can speak English. The remainder of Canada is nowhere near the halfway mark. The great majority of them cannot speak French. If the curriculum called for fluency in both English and French the school children would have a reason to learn both languages.

Westlock News

Nous n'avons pas voulu traduire cet éditorial pour en garder l'authenticité et la valeur originales. Nous y voyons un encouragement dans le travail que poursuit l'A.C.F.A. en vue de la reconnaissance et l'épanouissement du fait français en Alberta d'abord, et dans le reste du Canada ensuite.

Un tel témoignage indique jusqu'à quel point l'atmosphère a changé et justifie nos espérances pour l'avenir.

Nominations au diocèse de St-Paul

M. l'abbé Alcidas Ricard, curé de Legal.

M. l'abbé Georges H. Primeau, curé de Morinville.

M. l'abbé André Desjardins, curé de Vimy.

Rév. P. Léopold Desgagné, C.Ss.R., sur présentation de son supérieur provincial, prendra charge des paroisses de St-Edouard et Elk Point et de la desserte de Primrose. Le R.P. Desgagné continuera dans sa charge d'aumônier diocésain des Dames de Ste-Anne. Il collaborera avec nous à d'autres oeuvres pastorales prévues sur le plan diocésain.

Rév. P. Daniel Lavoie, C.Ss.R., sur présentation de son supérieur provincial, prendra charge de la paroisse de Ste-Lina.

Rév. P. Fernand Bourret, C.Ss.R., continuera d'assister le R.P. Desgagné.

M. l'abbé Armand Beaupré est nommé vicaire coopérateur à Morinville.

Toutes ces nominations entreront en vigueur le 27 janvier prochain.

Paul VI nommerait, le 25, plusieurs cardinaux

CITE DU VATICAN. (UPI) — Des sources proches du Vatican ont déclaré que le pape Paul VI nommerait de nouveaux cardinaux le 25 janvier.

On ne sait pas encore combien de nouveaux prélats seront élevés au rang de princes de l'Eglise catholique romaine, mais certains affirment qu'ils "seront nombreux", peut-être 50 même.

Le nom le plus souvent mentionné comme candidat logique pour recevoir la pourpre, est Mgr John Patrick Cody, nommé dernièrement archevêque de Chicago. Le Sacré-Collège compte déjà cinq Américains dans ses rangs, soit les cardinaux Francis Spellman, de New York; Joseph Elmer Ritter, de St-Louis; Richard James Cushing, de Boston; Francis McIntyre, de Los Angeles, et Lawrence Joseph Shehan, de Baltimore.

Depuis son élection à la papauté le 21 juin 1963, Paul VI n'a tenu qu'un seul consistoire au cours duquel il avait nommé 27 nouveaux cardinaux. C'est à la fin du concile Vatican II que le Saint-Père a révélé qu'il avait l'intention de nommer d'autres cardinaux.

Si les noms des nouveaux élus sont rendus publics le 25 janvier, les cérémonies officielles prévues pour l'élévation au cardinalat auraient lieu vers la fin de février, probablement dans la semaine du 22.

Dans le moment, le Sacré-Collège compte 99 membres.

Si le pape Paul VI nomme 50 nouveaux cardinaux, il s'agira du plus important consistoire de l'histoire et à ce moment, les membres du Sacré-Collège seront nombreux comme ils ne l'ont jamais été.

Jusqu'à Jean XXIII, la tradition maintenait le nombre des cardinaux à 70. Mais il passa outre à cette tradition et, à l'occasion de plusieurs consistoires successifs, il haussa sensiblement le nombre de cardinaux.

Au cours du seul consistoire tenu par Paul VI, celui-ci porta le nombre des cardinaux à 103, mais quatre sont décédés depuis lors.

Paul VI crée six nouveaux organismes post-conciliaires

CITE DU VATICAN — Une commission centrale et cinq commissions post-conciliaires pour l'application des décrets de Vatican II ont été créées par le pape en application d'un "Motu Proprio" daté du 3 janvier et qui a paru le 11 sous le titre de "Finis Concilio".

La commission centrale aura pour tâche de coordonner le travail des autres commissions qui se rapporteront respectivement aux domaines suivants: évêques et gouvernement des diocèses, religieux, missions, éducation chrétienne, apostolat des laïques.

La commission centrale sera présidée, avec le titre de légats, d'une part par le cardinal "premier" doyen du conseil de présidence du concile, c'est à-dire le cardinal Eugène Tisserant et d'autre part, le président de la commission de coordination, c'est-à-dire le cardinal Amleto Cicognani.

En feront partie les cardinaux qui furent membres de ce dernier organisme, Achille Liénart, Léo Suenens, Francis Spellman, Julius Doepfer, Carlo Confalonieri et Giovanni Urbani.

Les présidents, vice-présidents membres et secrétaires des commissions seront les mêmes que ceux des commissions conciliaires correspondantes.

Seront appelés à faire partie des commissions, des experts choisis parmi les experts conciliaires et nommés par chaque commission avec l'approbation du pape.

Editorial

Nous a-t-on (volontairement) oubliés?

La Survivance ne peut passer sous silence la récente nomination de Son Honneur le Juge S. V. Legg à la Cour de District, puisque les Canadiens français de notre province sont désormais privés d'un juge de leur langue et de leur foi à cet important poste. Nous ne voulons aucunement mettre en doute la compétence et les qualifications du juge Legg, qui a eu une longue et fructueuse carrière comme magistrat à Edmonton; bien au contraire, et nous le félicitons de s'être acquis la confiance du Ministre de la Justice.

Mais il y a des principes et des traditions auxquels nous tenons et que nous n'aimons pas voir mis de côté.

Autant nous nous sommes réjouis de l'élévation à la Cour Suprême du juge André M.-Déchêne, autant nous déplorons que son successeur à la Cour de District ne connaisse pas notre langue.

Il était traditionnel, depuis la formation du système judiciaire dans les Prairies, qu'au moins un juge de cette dernière Cour en Alberta soit un catholique canadien-français. Il n'y eut, jusqu'à présent, qu'une seule courte interruption à cette tradition, en 1962, et le gouvernement Pearson avait rétabli l'ordre des choses à la première occasion.

A notre avis - et c'est aussi celui de l'Association Canadienne-française de l'Alberta - cette tradition est entièrement fondée. En plus de l'avantage pour nos compatriotes de comparaître, si besoin il y a, devant un juge qui comprenne leur langue, il ne faut pas oublier que la Cour de District remplit les fonctions de Cour d'Homologation, responsable de toutes les successions, des dispositions testamentaires et de la nomination et de la conduite des exécuteurs.

Elle a également des responsabilités pour le bien-être des enfants et les problèmes qui se rapportent à leur adoption.

Dans tous ces domaines, il nous semble évident qu'un juge qui parle notre langue, qui comprenne nos moeurs et coutumes et qui appuie les principes religieux qui souvent affectent nos actions puisse rendre de plus grands services, dans l'intérêt de la Justice.

Nous regrettons et déplorons que les demandes de l'A.C.F.A. n'aient pas été écoutées. Nous ne manquons pourtant pas d'avocats compétents!

S'il est trop tard pour rectifier la situation actuelle, nous savons qu'il se fera à l'avenir d'autres nominations. Nous espérons que l'on tiendra alors compte de nos revendications.

Nous n'oublions pas non plus la nécessité de la nomination d'un sénateur de langue française en Alberta.

L'honorable Aristide Blais est décédé depuis le 11 novembre 1964; il y a donc plus de quatorze mois, et nous attendons la nomination de son successeur. Pourquoi ce retard? Nous aurions souhaité que cette nomination se fasse rapidement.

D'autant plus qu'il y a actuellement trois vacances en Alberta, ce qui rend la décision du Premier ministre plus facile et ne risque pas d'occasionner de frictions raciales, comme certains auraient pu le craindre.

Nous le redemandons, d'où vient donc cette lenteur à combler le voeu de notre population franco-albertaine?

Nous verrions d'un bien mauvais oeil qu'on passe encore outre à nos légitimes aspirations et nous comptons bien que le Premier ministre se souviendra des demandes faites et répétées par notre Association.

J.-M.O

Semaine du Cinéma canadien à Edmonton

L'Office national du Film, en collaboration avec le Cercle Edmonton de l'A.C.F.A., offrira aux citoyens d'Edmonton une semaine-festival du film canadien à compter de samedi le 22 janvier et jusqu'au samedi suivant, le 29 janvier. Rendu possible grâce à la coopération de divers organismes locaux, le programme offert permettra à la population d'Edmonton de voir et apprécier quelques-unes des plus récentes productions de l'O.N.F. ainsi que certains autres films canadiens récents.

Tout au cours de la semaine, les représentants de l'Office rencontreront certains responsables de groupes religieux, civiques, éducationnels et sociaux pour présenter des films d'intérêt particulier à ces groupes. Nous soulignons ici que trois programmes seront présentés au nouvel Auditorium du Collège Saint-Jean, spécialement offerts à la population francophone d'Edmonton.

Dans le but de promouvoir et animer le dialogue entre Canadiens français et anglais, on présentera lundi soir prochain deux courts métrages d'importance capitale: **Salut, Toronto, et Miss Barbara. Ces deux films présentent une image réelle des faits français et anglais, tels que vus par des gens de l'une et l'autre culture.**

Mercredi soir, ce sera un programme d'intérêt particulier aux éducateurs, alors que seront présentés les films **Sylvie, Paul Anka et Huit témoins.**

Le premier de ces films expose le problème d'une jeune fille-mère, face à ses parents, à son ami et à la directrice de l'école qu'elle fréquente. On verra qu'elle n'est guère préparée au problème d'adulte qui l'assaille.

Paul Anka, c'est un film qui analyse les principales facettes de ce métier singulier qu'est celui de jeune chanteur de music-hall, adulé des jeunes filles de douze à seize ans.

Huit témoins, fait l'exploration de l'univers de la délinquance juvénile. Les huit témoins sont huit jeunes gens ayant commis des délits mais heureux cependant de vivre et cherchant à voir clair au sein d'une société qui les a reniés.

Le 29 janvier, ce sera la présentation du long métrage de Gilles Groulx: **Le chat dans le sac. Ce film avait obtenu le Grand prix du cinéma canadien en 1964. Il présente un Québec qui parle, un Québec qui s'interroge, un Québec qui s'affirme. L'auteur a voulu y exposer les malaises d'une société francophone sertie au flanc d'un bloc de 200 millions d'anglophones.**

"Le Canada, pays de vacances" sera le thème d'une grande soirée de films décrivant tous les attraits touristiques de notre pays. Ce programme sera offert à tous les citoyens d'Edmonton grâce à la gracieuse collaboration de la ville d'Edmonton, du Bureau du Tourisme de l'Alberta et de l'Office National du Film. Cette soirée commencera à 8 h p.m., vendredi le 28, à l'Auditorium du Jubilé. Comme dans les autres cas, l'entrée est gratuite et tous sont invités et bienvenus.

Cette 'Semaine du Cinéma canadien' en sera à sa troisième version dans l'Ouest canadien. Les succès déjà remportés dans l'Est du pays justifient la confiance des responsables de l'O.N.F. qui invitent tous les citoyens d'Edmonton et de la région à assister et à participer aux programmes qui leur sont offerts. Nous vous rappelons encore que toutes les représentations sont totalement gratuites et ouvertes à tous.

(Voir annonce, p. 8)

Concours

Dans le but d'aider notre journal, les Copains de St-Edouard ont organisé un concours; nous vous invitons à prendre connaissance des règlements dans la chronique de St-Edouard en page 5.

Editorial

Pour ou contre les loteries?

La police de Montréal a récemment effectué une descente qui a amené la saisie d'un nombre considérable de billets de loterie, en l'occurence un "sweepstake" irlandais.

Il n'en fallait pas plus pour déclencher à nouveau la vieille controverse canadienne au sujet des loteries.

Devrait-on ou ne devrait-on pas amender le code criminel pour qu'il permette, tout au moins aux provinces qui le désirent, l'organisation de loteries?

Pour sa part, le ministre de la Justice de la province de Québec, l'honorable Claude Wagner, ne s'est pas gêné pour qualifier de ridicule, voire hypocrite, cette section du code criminel.

Nous partageons son avis; cette loi est périmée et n'a plus sa raison d'être.

Et dans ce cas particulier, il en est résulté la situation un peu cocasse d'un ministre de la Justice qui, par devoir, doit appliquer la loi à la lettre, sans toutefois croire à l'efficacité d'une telle loi!

Une fois de plus au cours de la session qui vient de s'ouvrir à Ottawa, le député québecois Georges Valade présentera un projet de loi visant à amender le code criminel pour permettre l'organisation de loteries provinciales. Il en sera à sa quatrième tentative en ce domaine.

Malheureusement, il est probable que le projet soit renvoyé aux calendes grecques, comme ce fut le cas auparavant.

Nous nous retrouvons donc devant la même situation ridicule. Une forte proportion de la population canadienne souhaiterait un amendement à loi, mais on le lui refuse.

Il y eut une époque où, paraît-il, un certain puritanisme pseudo-britannique faisait valoir l'immoralité de la loterie en tant que jeu de hasard. Nous voulons bien croire ce principe mais sous quelle étiquette ces mêmes gens et d'autres — cataloguent-ils donc les tirages de maisons, d'automobiles, etc., qu'on se plaît à organiser à l'occasion de foires ou de kermesses? Sous quelle étiquette encore cataloguent-ils les "Bingos" qui n'ont cessé de se multiplier au cours des dernières années?

On nous répondra peut-être que ce sont des oeuvres charitables . . .

Nous ne voyons pas pourquoi les loteries ne pourraient être, elles aussi, des oeuvres charitables. L'exemple de la loterie irlandaise pour aider ses hôpitaux nous semble être assez éloquent. Et rien ne nous empêcherait, au Canada, d'utiliser les bénéfices réalisés par de telles loteries à la construction d'écoles, de collèges, voire d'universités dont nous avons un si grand besoin ou encore pour fins d'octrois à ces institutions.

Si vraiment il subsiste un certain puritanisme britannique qui s'oppose à l'amendement de la loi, nous serions fort intéressés de connaître l'opinion de ces gens concernant l'adoption, en Angleterre même, d'une loi qui permet non seulement l'organisation de loteries mais qui permet encore le pari (gambling) sous presque toutes ses formes.

Nous serions bien anxieux aussi de connaître le pourcentage de ceux qui, parmi ces gens, tiennent vraiment à leurs principes . . . au point de n'avoir jamais souscrit un billet au tirage d'une maison, d'une automobile etc.

Nous sommes donc pour l'amendement au code criminel favorisant l'établissement de loteries. Mais qu'on comprenne bien là un amendement n'autorisant que les seuls pouvoirs civils fédéral ou provinciaux, et encore, à des fins charitables ou humanitaires..

Des rives de l'Adour à celles de la Saskatchewan.

Directeur de Missions et Principal d'Ecoles

1912 - 1955

Derniers mois au Vermillon

Le Père Habay semblait très heureux à Saint-Henri, et il l'était en effet. Durant ses derniers mois en cette mission, il y continuait, sans jamais s'en lasser, ses pénibles voyages au service des âmes, accompagné tantôt d'un Père, tantôt d'un frère. Ainsi, au lendemain de Noël 1911, il était parti, avec le Frère Lafleur, pour la Pointe Carcajou, où il avait célébré la messe le dimanche 30. De là, il s'était rendu à la Prairie Maskutek, Keg River, où il avait offert le saint sacrifice de la messe, le 1er janvier 1912. De retour à Carcajou le 3, il y était resté jusqu'à l'Epiphanie et dimanche suivant, faisant, en ces jours-là, le relevé de toutes ses messes. En février, du 12 au 17, il avait fait sa retraite annuelle avec la communauté oblate du Vermillon. Le 31 mars, il était parti pour la Rivière Rouge, avec le Frère Nicol; il fut de retour pour Pâques à Saint-Henri. En Avril, il était allé à Eleské. En mai, il avait célébré la fête de l'Ascension à la Pointe Carcajou.

Le 21 juin, les Pères Le Treste, supérieur, et Dupin étaient partis pour Grouard, afin d'y prendre part au jubilé d'or de prêtrise de Mgr Grouard. Ils en revinrent le 13 juillet, accompagnés du Père Alphonse Rault, jeune prêtre, qui avait eu, le 1er juillet, son obédience pour la mission Saint-Henri. Le Père Dupin avait eu, pour sa part, une obédience pour la mission Saint-Bernard.

Le Père Rault venait, au Vermillon, remplacer . . . qui? — le Père Dupin? Non, mais bien le Père Habay, qui recevait lui-même, ce jour-là, dixième anniversaire de sa prêtrise, une obédience pour la mission Saint-Martin, du Wabaska, à titre de supérieur.

Sur cette surprise l'ordo-journal du Père Habay se fait totalement muet: il faut la chronique des Soeurs pour expliquer la mention qui se lit, dans le dit ordo, à la date du 15 juillet: Départ de St-Henri.

Ce quinze juillet, fête patronale de la mission, fut un jour de deuil pour la population du Vermillon. Et c'est encore la chronique des Soeurs qui le dit:

"Le R.P. Habay quitte le Vermillon pour son nouveau poste d'immolation. Le sacrifice du départ est vivement ressenti de part et d'autre, car, durant son séjour de huit années ici le P. Habay s'est acquis l'estime et l'affection de toute la population, qui le voit partir à regret. —"C'est un saint missionnaire, disent-ils, que nous perdons." De fait, la piété comme la ferveur de ce digne religieux n'ont pas ralenti depuis qu'il est au Vermillon. Il était remarquable aussi par sa charité, sa douceur et sa patience. Au moment de nous faire ses adieux il nous a dit: "Eh bien, mes Soeurs, union de prières et de sacrifices. Nous allons au-devant de la croix: qu'elle nous sanctifie! Pensez à moi dans vos prières, je ferai de même pour vous".

Avec le Père Habay partirent: le Père Dupin, pour Saint-Bernard, et le Frère Debs, qui avait reçu son obédience, lui, pour Spirit River.

Itinéraire ou futurs postes du P. Habay

Suivre le Père Habay, avec quelques détails, en chacune des missions où l'obéissance l'enverra, ce serait écrire un volume. En voici la simple énumération:

au Wabaska, mission Saint-Martin, de juillet 1912 à septembre 1914, soit deux ans et un mois;

au Lac Esturgeon, mission Saint-François-Xavier, d'octobre 1914 à juillet 1917, deux ans et neuf mois;

au Fort Vermillon, mission Saint-Henri, d'août 1917 à août 1938, exactement vingt-et-un ans;

au Wabaska, pour la seconde fois, de septembre 1938 à avril 1939, soit un peu plus de sept mois;

à Grouard, mission Saint-Bernard, d'avril 1939 à mai 1945, six ans, où son supériorat sera interrompu par suite d'un accident;

à Joussard, mission Saint-Bruno, du 23 juillet 1947 au 17 septembre 1951, soit 4 ans et 2 mois;

à la mission d'Assomption, près du lac au Foin, du 17 septembre 1951 jusqu'au sérieux déclin de ses forces, en 1955, environ 3 ans et 6 mois.

Et ce sera la fin d'une merveilleuse activité de 43 années, où l'on ne relèvera jamais une faute, jamais un échec. Le digne et méritant supérieur paraîtra toujours à la hauteur de sa tâche, gagnant partout l'estime et l'affection de ceux qui vivront sous son autorité, ou auront affaire à lui, soit comme supérieur, soit comme principal d'école.

En outre, à partir de 1938, il fera partie du conseil de l'Evêque, et, de 1942 jusqu'à ses derniers jours, il aura les pouvoirs de vicaire général (canoniquement: délégué.)

On a dit de lui, avec raison, qu'il était un homme complet.

Au Wabaska, 1912-1914
De 37 à 39 ans

Ce fut donc à la belle mission Saint-Martin que le Père Habay fit son apprentissage du supériorat. Il paraît qu'il y réussit fort bien, puisque toute la suite de sa vie, aussi longtemps que ses forces le permirent, les supérieurs majeurs le maintinrent dans cette charge et dignité, y ajoutant, à partir de 1938 et de 1942, mais n'en diminuant rien avant d'y être forcés par la maladie ou quelque accident grave.

Homme toujours discret, le Père Habay le fut d'abord à l'égard de lui-même. S'il a laissé comme une sorte de journal dans ses ordos, il faut bien dire qu'un tel journal ne mentionne que très succinctement des faits extérieurs et ne dévoile guère son âme. Le souci de sa messe est presque la seule chose qui manifeste sa particulière dévotion à l'Eucharistie. Ses messes, non seulement il les inscrit, mais il les compte de temps en temps, et il en marque le total depuis son ordination; celles qu'il s'est vu forcé d'omettre sont carquées d'un o (zéro) significatif et douloureux. — Son amour des âmes apparaît en outre par les voyages soigneusement notés pour aller voir tel ou tel malade, au risque d'arriver trop tard, et malgré la conséquence fatale de messes manquées, s'ajoutant à de rudes fatigues et parfois des jeûnes prolongés. Cela sera plus rare désormais, pour lui, la desserte des missions éloignées revenant d'habitude aux missionnaires plus jeunes.

Ce qui, d'autre part, a été constaté partout où il a vécu, c'est la fidélité du Père Habay aux exercices religieux prescrits par la règle ou établis par la coutume. Oraisons du matin et du soir, visites au Saint Sacrement et à la Sainte Vierge, chapelet en commun, lectures au réfectoire; il ne s'en dispense ou n'en dispense ses sujets que pour de sérieux motifs, grandes fêtes, par exemple, ou présence de visiteurs. Maintes fois, n'étant plus supérieur, il fit lui-même la lecture au réfectoire pendant les repas.

Que sa conduite ait toujours été irréprochable, ce ne fut jamais assez pour le satisfaire; elle fut toujours édifiante, voire admirable. Modèle d'humilité, de prudence, de charité, de bonté, il le fut, avec un naturel si parfait qu'il n'y paraissait aucun effort. Affable à l'égard de tout le monde, il excellait dans ses rapports avec les enfants, les plus jeunes surtout, de sorte que ces petits l'abordaient facilement, malgré l'extrême réserve qu'il gardait avec eux.

Issu d'une famille de réelle et grande distinction, jamais il n'éprouva la moindre difficulté à s'occuper des pauvres, ni de ceux qui n'avaient reçu aucune éducation. Il fut, comme naturellement, le missionnaire des Métis et des Indiens, de même qu'il aurait pu l'être des Blancs.

Au Wabaska, ainsi que dans les autres missions confiées par la suite à ses soins, il eut deux communautés à diriger, celle des Oblats, sur laquelle il avait autorité, et celle des Soeurs de la Providence, soumise à l'influence de son ministère sacerdotal. A l'égard de tous les membres de ces familles religieuses il se considéra toujours moins comme un chef ou supérieur que comme le serviteur respectueux et dévoué, selon la parole de Notre-Seigneur: "....Que le plus grand parmi vous se comporte comme le plus jeune, et celui qui gouverne, comme celui qui sert". (S. Luc, 22, 27) Aussi quel bien n'a-t-il pas accompli dans ces communautés!.... Et il en fut de même, proportions gardées, parmi les fidèles confiés à ses soins.

Toutes les missions dont il sera le supérieur auront encore des fermes, dont les revenus seront indispensables à leur subsistance et à leur prospérité: le Père Habay s'en occupera très activement, ne reculant jamais, pour sa part, devant les plus humbles et les plus pénibles travaux.

De même, il aura presque partout à construire, et il y dépensera volontiers son activité et ses forces,

A l'arrivée du Père Habay au Wabaska, la communauté oblate se composait des Pères Bâtie et Jaslier, et des Frères Pollet et Dickey. Le précédent supérieur, le R.P. Dosithée Laferrière, parti au début de mars 1912, pour quelques mois de vacances dans l'est du Canada, où demeurait sa famille, avait été retenu, à son retour, par Mgr Grouard, pour la mission Saint-Bernard.

Des changements eurent lieu bientôt à Saint-Martin: dès le 9 septembre 1912, le Père Bâtie était chargé des missions situées sur la rive sud du Petit Lac des Esclaves, et le Frère Pollet, en mars 1913, était envoyé au Lac Esturgeon. Par contre, le Père Habay recevait, le 23 décembre 1912, le Frère John Behan, et, le 14 septembre 1913, le Frère Michel Mathis.

L'obédience de ce dernier avait eu un motif bien spécial, une construction urgente à entreprendre, l'agrandissement du couvent des Soeurs.

Il était très évident, en effet, que la communauté des Soeurs, composée de 5 Soeurs vocales et 2 coadjutrices, logeant sous leur toit 52 élèves, ne pouvait plus demeurer dans leur maison du début (1901), construite pour quatre Soeurs et quelques enfants. Aussi avait-il été décidé par Mgr Grouard, à la demande d'une mère visitatrice, en septembre 1912, que le corps principal du couvent serait agrandi d'une allonge de 26 pieds par 40. Le Frère Mathis devait en être le principal constructeur, ayant pour aide . . . le Père Habay. Les pièces principales du bois de construction, les planches notamment, préparées par la scierie de la mission Saint-Bernard, étaient expédiées par Athabaska-Landing jusqu'au portage Pélican, long et lent voyage par eau, suivi d'une lente et longue construction par deux hommes, le Frère et le Père. Au dire du Frère Mathis, le gros de la construction, le "carré", selon son expression, "fut monté à l'automne 1913; le bois expédié de Grouard transporté du portage Pélican à la mission Saint-Martin en hiver 1913-1914, et la construction continuée au printemps 1914.

Le travail se poursuivait de façon lente, mais satisfaisante, lorsqu'à l'été des obédiences l'arrêtèrent, à la grande désolation des Soeurs. Le Frère Mathis quitta le Wabaska, le 6 août 1914, appelé, dit la chronique, pour une autre construction, à Saint-Bruno (1).

1—Il semble qu'il y ait eu quelque malentendu au sujet de cette obédience du Frère Mathis. Il est vrai qu'une construction était tout à fait urgente, alors, à St-Bruno, et qu'elle fut élevée, en peu de temps, mais par le Frère Auguste Dumas et des ouvriers: le Père Bâtie en fit la bénédiction le 12 octobre. —Questionné, plus tard, à propos de ce travail, le Frère Mathis n'en avait qu'un très vague souvenir; d'autre part il n'est pas nommé parmi les ouvriers qui y furent occupés; il paraît avoir plutôt demeuré, alors, à Grouard.

Quant au Père Habay, sa dernière messe au Wabaksa, pour cette époque, est notée au 8 septembre, et "à la Pointe", sans autre précision. Les trois jours suivants, il ne dit point de messe. Le 12 septembre, en la fête du saint Nom de Marie, il célébra à Sawridge (l'ancienne mission de Slave Lake).

Son successeur au Wabaska était celui qui l'y avait précédé, le Père Laferrière. Il y était arrivé le 7 septembre. Et, à cette occasion, la chronique des Soeurs avait noté le très vif regret de la communauté de perdre, en la personne du Père Habay, "un directeur éclairé et un religieux au zèle fécond et admirable".

Notules. — En cours de route, pour se rendre du Wabaska au Lac Esturgeon, le Père Habay jugea apportun de faire une visite à la mission Saint-Bruno, pour y voir le Père Bâtie, qui en était à ce moment le directeur, et la construction en vue de laquelle le Frère Michel Mathis avait été retiré de la mission Saint-Martin. Il y dit sa messe le 22 septembre. Il est possible qu'il s'y soit arrêté quelques jours.

De là, il se sera rendu à Grouard, où il avait à se renseigner sur les événements qui avaient motivé son obédience soudaine et surprenante. Car c'est de Grouard, sans doute, qu'il alla dire la messe à la ferme Saint-Antoine, les dimanches 4 et 11 octobre. (Notes de son ordo)

Parti ensuite de Grouard, le mardi 13, en la compagnie de Mgr Joussard, et privé de messe les 14 et 15, il atteignit la mission de Saint-François-Xavier, Lac Esturgeon, le vendredi 16 octobre, à 7h. de l'après-midi. (Ordo et chronique des Soeurs, pour l'arrivée à la mission.)

Au Lac Esturgeon, du 16 octobre 1914 au 23 juillet 1917

Un Père, dont la santé fléchissante exigeait du repos, le Père Calais; un autre, de qui la jeunesse et la trop courte expérience refusaient d'accepter un fardeau qu'il se croyait incapable de porter utilement, le Père Serrand, telles avaient été les causes de l'appel du Père Habay, que Mgr Grouard avait estimé le plus capable de tirer

(suite à la page 3)

L'opinion des autres . . .

Les autres groupes sont bien traités

THE WHIG-STANDARD, (Kingston) — C'est l'affrontement de deux nations, la nation française et la nation anglaise, qui a finalement abouti à la fondation du Canada. A l'exception de manifestations régionales isolées, les troubles ethniques au Canada ont impliqué les Anglais et les Français . . . Depuis le début du présent stade de la bataille du bilinguisme et du biculturalisme, les Canadiens on été soumis à une avalanche d'exhortations de la part de citoyens d'extractions autres qu'anglaise ou française lesquels semblent croire que ce pays devrait s'intéresser tout autant à préserver leurs langues et leurs cultures, tout comme il est maintenant juste de fournir aux Canadiens d'expression française et aux Canadiens de langue anglaise une formule de base leur permettant de vivre comme partenaires égaux dont les droits sont garantis.

Le plus récent assaut du genre a été fait par la Ligue canadienne pour la libération de l'Ukraine, un organisme qui compte 30,000 membres....

Tout segment du Canada jouit déjà de tels droits et il n'y a rien qui empêche les Chinois, par exemple, de parler leur propre langue entre eux, de mettre sur pied leurs propres organisations culturelles et éducationnelles, de vivre repliés sur eux-mêmes s'ils le désirent. Les Chinois constituent un excellent exemple de la façon dont les Canadiens peuvent se prévaloir de ce degré de liberté tout en demeurant d'excellents citoyens canadiens. Nous ne pouvons trouver aucune raison de nature à empêcher les Ukrainiens, les Grecs, les Italiens ou tout autre groupe ethnique se sauvegarder ce qu'ils désirent préserver de leurs façons de vivre distinctives.

Triste décision de la Commission du centenaire

THE HERALD (Lethbridge) — L'ignorance est la force de division la plus considérable au Canada. Aussi, ce fut une triste décision de la part de la Commission du centenaire de réduire à 4,100 le nombre de jeunes Canadiens qui seront invités à voyager à travers le pays et de réduire à une misérable somme de $610,000 les crédits qui devaient financer ce projet.

Cela est bien loin d'être satisfaisant. Même en multipliant cette somme par 10, ce ne serait pas suffisant. La jeunesse canadienne se doit de mieux connaître le Canada. Ou bien cela est vrai et le projet revêt une importance capitale ou bien le projet devrait être complètement abandonné.

Depuis plus d'un an, le Herald a fait pression en faveur de ce projet du centenaire. Il n'y a pas de doute qu'il y aurait lieu d'obtenir la collaboration des sociétés ferroviaires et des compagnies d'autobus. Il n'y a pas de doute également que ce projet mérite davantage d'être encouragé par l'Etat que certains autres. Quel projet pourrait être plus important que celui de faire prendre conscience aux jeunes Canadiens de leur héritage et de leur pays tout en favorisant de nouvelles amitiés?

Notre plus grande valeur

THE RECORD, (Kitchener-Waterloo) — Selon un distingué Canadien qui agit actuellement en qualité de directeur de la divsion des droits de l'homme aux Nations unies, l'héritage biculturel et biracial du Canada est notre plus grande valeur, tant politique que culturelle.

M. John Humphrey, ex-doyen de la faculté de droit de McGill, est d'avis que seule cette tradition distingue le Canada des 200 millions d'autres individus qui habitent la moitié septentrionale de l'Amérique du Nord.

Si ce n'était de cette caractéristique, estime-t-il, notre indépendance face à cette majorité prépondérante ne vaudrait pas grand-chose.

C'est là une opinion qui n'est pas encore largement partagée au Canada et qui n'est même pas comprise dans plusieurs régions du pays. L'une des principales raisons, a-t-on souligné lors d'un colloque groupant des journalistes de langue anglaise et d'expression française, provient de ce que les moyens de diffusion n'ont pas été à la hauteur de leur tâche.

La presse porte une grande responsabilité et se doit de propager cette compréhension mutuelle. D'autres moyens d'information, tout spécialement la télévision, peuvent faire également beaucoup.

Jusqu'à ce jour, cette caractéristique de la vie canadienne a été laissée de côté ou abordée superficiellement, sinon avec une certaine animosité. Néanmoins, il s'agit d'une qualité historique unique que nous sommes les seuls à posséder et c'est une caractéristique qui offre un potentiel illimité pour un développement domestique fécond.

Les sermons censurés en Rhodésie

LUSAKA (CCC) — Le Président de la Zambie, M. Kenneth Kaunda, a déclaré que le gouvernement rhodésien censurait les sermons. Il a ajouté qu'il ne connaissait pas, à l'exception de l'Allemagne hitlérienne, de pays chrétien qui connaisse la censure des sermons.

Nouveau timbre

Le ministre des Postes, l'honorable Jean-Pierre Côté, a annoncé que les armoiries et la fleur emblématique de Terre-Neuve feront l'objet de l'émission d'un timbre-poste le 23 février 1966.

La figurine, de grand format et de 5 cents, sera imprimée en noir, vert et rouge. L'emblème provincial, la sarracénie pourpre, qui a été adopté en 1954, sera imprimé au moyen du procédé offset. Pour les armoiries, on utilisera la gravure en creux. Le timbre fait partie de la série des fleurs emblématiques, qui a été instituée pour célébrer le centenaire de la Confédération en 1967. La série a débuté en 1964 et se terminera cette année.

La Canadian Bank Note Company a dessiné le timbre à partir de données fournies par le Bureau fédéral de la Statistique. On en tirera 24 millions d'exemplaires.

Canadienne à l'honneur

LONDRES. (Reuters) — Le Conseil de recherche du Commonwealth sur l'arthrite et le rhumatisme a annoncé que le docteur Bertha Singer, professeur canadien à la faculté de médecine de Birmingham, a reçu un octroi pour lui permettre de poursuivre ses recherches sur le traitement de l'arthrite rhumatismale au moyen d'hormones.

Découverte de deux tombeaux pharaoniques

LE CAIRE — Deux tombeaux pharaoniques de l'ancien empire ont été découverts, près de Sakkara dans la banlieue du Caire, au cours de fouilles, creusées dans le roc et ornées de bas-reliefs et de peintures bien conservées retraçant des scènes de la vie quotidienne, plusieurs momies ont été trouvées en bon état de conservation.

Permis internationaux

Les conducteurs canadiens qui se rendent à l'étranger pourront obtenir, cette année, des permis de conduire internationaux, en vertu d'une entente des Nations unies, annonce le ministère des Affaires extérieures.

Cette convention des Nations unies, en ce qui concerne le Canada, doit entrer en vigueur le 22 janvier. Elle a déjà été ratifiée par 75 pays.

La nouvelle souligne que la convention permet aux automobilistes d'obtenir un permis international de conduite dans le territoire de chacun des Etats qui l'ont signée.

Plusieurs des effets possibles étant de juridiction provinciale, chacune des provinces du Canada a accepté l'entente.

LA SURVIVANCE
Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Tél.: Direction: 422-0388; Imprimerie: 422-4702
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.
Rédacteur: Jean-Maurice Olivier
PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois; Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.
MERCREDI LE 19 JANVIER 1966

Dieu nous parle:

Vous voyez cet enfant. A cause de Lui beaucoup seront sauvés et beaucoup se perdront. Le Monde sera divisé à son sujet. (Luc 2, 34)

Rejetez toute malice et toute fourberie, hypocrisies, jalousies et toute sorte de médisances. (I Pierre 2, 1)

(TEXTES CHOISIS PAR LA SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.)

Informations religieuses

Nouvelle traduction oecuménique du "Notre Père"

Elle sera commune à tous les chrétiens d'expression française du monde

par Jean FRANCOEUR, du Devoir

L'épiscopat canadien de langue française a donné son accord à une nouvelle traduction oecuménique du "Notre Père" qui sera bientôt adoptée par tous les chrétiens francophones à travers le monde, qu'ils soient catholiques, protestants ou orthodoxes.

Les catholiques canadiens français peuvent donc s'attendre à une déclaration prochaine de leurs évêques précisant à quel moment l'usage du nouveau texte sera étendu à la liturgie.

En France, où la nouvelle a été annoncée par le moyen d'un communiqué signé conjointement par les représentants des diverses Eglises, tous les chrétiens pourront réciter le nouveau "Notre Père" dès la Semaine de prières pour l'unité, du 18 au 25 janvier prochain.

Chez les catholiques de France, l'usage liturgique du nouveau texte ne débutera cependant que la nuit pascale 1966. Les protestants de leur côté attendront que la décision ait été ratifiée aux différents synodes qui se tiendront cette même année.

La nouvelle traduction se lit comme suit:

"Notre Père qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite
sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui
notre pain de ce jour.
Pardonne-nous nos offenses,
comme nous pardonnons aussi
à ceux qui nous ont offensés.
Et ne nous soumets pas à la tentation,
mais délivre-nous du Mal."

Selon le quotidien "La Croix" de Paris, trois raisons ont milité en faveur de l'adoption de ces changements: d'abord le souci d'une fidélité plus grande aux paroles du Seigneur, les textes en usage chez les catholiques de langue françaises laissant à désirer; ensuite l'introduction du français dans la liturgie qui entraîne une nouvelle reformulation des textes en fonction des exigences du culte public; et enfin l'unité des chrétiens qui, comme le souligne le communiqué paru en France, "dans une commune recherche de l'unité voulue par le Christ, pourront dire ensemble la prière que leur unique Seigneur leur a enseignée".

Pour les catholiques, la nouvelle traduction comporte six modifications aux formules actuellement en usage: on aura noté le tutoiement (comme dans la traduction des textes liturgiques officiels), quatre mots de changés et une majuscule en plus.

Chacun de ces changements a été longuement pesé et motivé par une commission mixte spécialement constituée en 1964 pour répondre à un souhait formulé depuis plusieurs années.

Le même journal catholique parisien précise les raisons qui motivent chacune des modifications apportées.

"La Croix" rappelle que le tutoiehent fut d'usage commun dans le "Notre Père" en français jusqu'au 16e siècle. Les protestants l'ont conservé et les versions bibliques le maintiennent. Il a été adopté pour l'usage liturgique depuis la réforme conciliaire, en outre la récitation oecuménique le rend nécessaire.

On dira à l'avenir "que ton règne VIENNE" et non plus "arrive"). Le mot "venir", constant dans la Bible, serait préférable au verbe "arriver" qui désigne souvent un événement impersonnel et occasionnel, souvent inattendu.

Au lieu de "pain quotidien", les chrétiens demanderont désormais "le pain DE CE JOUR". On traduit ici, de façon plus satisfaisante un adjectif grec qui signifie le temps qui court ou qui va suivre immédiatement. Les chrétiens prieront Dieu de subvenir à leurs besoins présents ou imminents, se confiant à lui pour le reste.

De même, on ajoutera le most "AUSSI" pour mieux faire comprendre le vrai sens du "comme" dans la demande "comme nous pardonnons". Ce n'est pas "parce que" nous pardonnons que nous attendons le pardon de Dieu; c'est à l'image de Dieu, qui est le pardon même, que nous devons pardonner, nous "aussi", précise "La Croix".

La nouvelle traduction élimine également une variante jugée particulièrement défectueuse: 'ne nous laissez pas succomber à la tentation", qui laisse penser que la tentation n'est qu'un mal moral auquel il faut résister. On dira maintenant "ET NE NOUS SOUMETS PAS A LA TENTATION"; la tentation biblique étant une mise à l'épreuve voulue par Dieu, les chrétiens le prieront de ne pas les placer dans une situation telle que leur fidélité envers lui soit en péril.

Enfin la masjuscule du mot "MAL" veut préciser qu'il ne s'agit pas seulement ici du péché, mais aussi de celui qui est derrière le péché, l'adversaire personnel du règne de Dieu, Satan, le "Malin" ou le "Mauvais".

Une Année sainte extraordinaire?

ROME (CCC) — Une Année sainte extraordinaire commémorant le 19e centenaire du martyre de saint Pierre et de saint Paul serait à l'étude pour 1967. Au siècle dernier, Pie IX voulut que le 18e centenaire de ce martyre fût célébré par plusieurs manifestations auxquelles vinrent participer quelque trois cents évêques et dix milles pèlerins.

Cette Année sainte serait la deuxième qui aurait lieu en six siècles et demi en dehors de celles qui, depuis Boniface VIII, sont célébrées tous les vingt-cinq ans. L'autre Année sainte extraordinaire fut proclamée par Pie XI en 1933, en souvenir du 19e centenaire de la Rédemption.

Comme toutes les Années saintes, le prochain jubilé serait marqué par l'ouverture et la fermeture des Portes saintes des quatre basiliques patriarcales: St-Pierre, St-Jean de Latran, Ste-Marie majeure, St-Paul hors les murs. Ces portes saintes, murées en temps ordinaires, ne restent ouvertes que pour la durée de l'Année jubilaire.

Le jubilé décidé par Paul VI pour favoriser l'application des décisions conciliaires, et qui durera du 1er janvier à la Pentecôte 1966, ne comportera pas l'ouverture et la fermeture des Portes saintes.

La censure de la presse en Rhodésie

SALISBURY (CCC) — Le dernier numéro du journal "Moto" édité à Gwelo (Rhodésie) à l'intention des Africains sous les auspices des religieux de la Société suisse des missions étrangère de Bethléem-Immensee, annonce que tous les articles ont été soumis à la censure préalable du gouvernement.

Les conséquences en sont des blancs notables dans le journal, dont la première page a été particulièrement touchée. Outre l'éditorial, un article a complètement disparu.

Le catholicisme en Espagne

MADRID (CCC) — 'L'unité religieuse de l'Espagne est un fait historique et une réalité qu'on ne peut pas ignorer", a déclaré M. Antonio Garrigues, ambassadeur d'Espagne près le Saint-Siège, au quotidien madrilène "ABC".

"Cette unité devra être plus pure, plus claire et plus dépolitisée", a ajouté le diplomate, qui a poursuivi: "Le catholicisme espagnol doit tenir compte des nécessités de l'Eglise universelle, en même temps que celle-ci doit observer attentivement les problèmes et les particularités de notre catholicisme."

Les Editions Fides lançaient récemment de nouvelles Fiches de catéchèse: Dans les Chantiers du Père. L'ouvrage du Père Bernard-M. Côté, c.s.c. est réparti sur deux ans. Chaque thème — il y en aura 22 — comporte un fascicule pour le professeur et un dossier artistiquement présenté pour l'étudiant. S'ajoute un cahier d'activités. Le tout peut être classé dans une pochette spéciale pour chaque année. Plusieurs personnalités religieuses et laïques assistaient au lancement. On voit sur notre photo le Père Côté entouré de ses collaborateurs. De gauche à droite, assis: Mlle Madeleine Prélaire, le Père Côté, Mlle Noëlla Crépeau. Debouts, dans le même ordre: M. Marcel Naud, le P. Fernand DesRoches, M. Louis-Adrien Beaulieu et M. Jean Perrac.

62 nouveaux prêtres ordonnés par le Pape

ROME (CCC) — Le 6 janvier, en la fête de l'Epiphanie, le Pape a conféré l'ordination sacerdotale à 62 nouveaux prêtres appartenant aux pays suivants: Tanzanie, Afrique du Sud, Nigéria, Congo, Kenya, Burundi, Togo et Zambie en Afrique; Etats-Unis, Jamaïque et Mexique, en Amérique; Chine, Vietnam, Japon, Corée, Ceylan, Pakistan, Inde, Irak et Liban en Asie; Australie et Nouvelle-Zélande en Océanie; Irlande en Europe. Le groupe le plus nombreux était celui des Congolais avec neuf nouveaux prêtres, tandis que sept candidats provenaient d'Australie et six de l'Inde.

C'était la première fois dans les temps modernes qu'un Pape ordonnait publiquement des nouveaux prêtres. Seul Benoît XV, il y a près de cinquante ans, avait conféré avant lui l'ordination sacerdotale au neveu du cardinal Rampolla, mais il l'avait fait en privé à la chapelle Mathilde au Vatican.

A la cérémonie qui s'est déroulée en la basilique Saint-Pierre de Rome assistaient les cardinaux Amleto Cicognani secrétaire d'Etat, Paolo Marella, archiprêtre de Saint-Pierre et Grégoire-Pierre Agagianian, préfet de la congrégation de la Propagation de la foi, au Collège de laquelle ont été formés les nouveaux prêtres, ainsi que plusieurs familles de ces derniers et une foule nombreuse de fidèles.

Au cours de la messe concélébrée, le Pape a prononcé une homélie à l'Evangile et, avant la bénédiction finale, il a adressé aux familles des nouveaux prêtres des paroles de félicitations et de voeux.

Chacun des nouveaux prêtres portait une chasuble qui constituait un don personnel du Souverain Pontife .

Une religieuse monte en chaire en Belgique

ANVERS (CCC) — La Soeur Paula Van Cauwenbergh, prieure des Soeurs Norbertines à Veerle (Anvers), est montée en chaire à toutes les messes qui ont été célébrées en l'église St-Willebrode à Anvers, en Belgique.

Son exposé sur la signification de la vie contemplative s'incrivait dans le cadre de l'action pour la vocation qui est menée actuellement dans cette paroisse. Se référant au décret sur la vie religieuse, elle a mis en lumière la mission spécifique des contemplatifs et a répondu aux objections formulées contre la pratique de la vie religieuse contemplative.

"Par leur travail au service de la communauté de l'Eglise, par leur constante prière et par leur pénitence, les contemplatifs se mettent entièrement au service de l'Eglise et de Dieu. A leur façon, ils construisent avec les autres membres de l'Eglise, le Royaume de Dieu", a notamment déclaré la Soeur Paula Van Cauwenbergh.

La population canadienne atteindra les 20 millions au cours de l'année 1966

OTTAWA. — La population canadienne se chiffrera par 20,000,000 d'habitants au cours de 1966 mais les statisticiens ne peuvent préciser pour l'instant à quel moment exact de l'année ce chiffre sera atteint.

Les pronostiqueurs de carrière prévoient néanmoins que le pays comptera son vingt-millonnième citoyen vers le premier août, compte tenu des principaux facteurs susceptibles d'augmenter sensiblement la population. Chose certaine, ils ne risquent pas trop leur réputation vu qu'il n'existera alors aucun moyen de vérifier sur-le-champ le nombre exact de leurs compatriotes.

Le Bureau fédéral de la statistique entreprendra un recensement cette année mais les relevés seront établis vers le 1er juin. Il faudra ensuite environ deux mois avant que les résultats ne soient compilés et connus.

Les prédictions du Bureau fédéral sont données 5 fois l'an et sont établies selon les chiffres obtenus des recensements faits tous les cinq ans; les statisticiens doivent tenir compte de l'indice des naissances et des décès, de l'immigration et, même si au Canada on est généralement porté à mettre ce facteur en oubli, à l'émigration, si minime fût-elle.

Un expert du Bureau fédéral a dit que si les indices en cause ne subissaient pas de modifications, le chiffre de 20 millions serait atteint vers la fin de l'été. Mais le nombre des naissances a marqué une diminution au Canada et le nombre des immigrants varie très souvent comparativement à ce qu'il a été les années précédentes.

Les derniers chiffres fournis par le Bureau en octobre établissaient la population à 19,705,000 âmes, au regard de 19,440,000 au début de 1965.

Voici maintenant les détails de la répartition de la population à travers le pays ainsi qu'ils avaient été fournis en octobre dernier.

Terre-Neuve 501,000; Nouvelle-Ecosse 760,000; Ile-du-Prince-Edouard 108,000; Nouveau- Brunswick 625,000; Québec 5,692,000; Ontario 7,794,000; Manitoba 960,000; Saskatchewan 953,000; Alberta 1,454,000; Colombie-Britannique 1,818,000; Yukon 15,000; Territoires du Nord-Ouest 25,000.

L'Etat verse $2,700 par année pour un détenu, mais seulement $900 pour un quadriplégique...

Si le gouvernement peut payer $2,700 par année pour entretenir les détenus des pénitenciers, ne pourrait-il pas donner plus que les $900 qu'il verse actuellement aux quadriplégiques qui, eux, n'ont rien fait contre la société?

C'est ce que demande M. Fernand Thibodeau dans un communiqué remis aux journaux, en tant que président du comité quadriplégique de la section québecoise de l'Association canadienne des paraplégiques.

L'association demande qu'on construise pour les quadriplégiques un centre conçu en fonction de leur état et où ils pourront vivre toute leur vie en sécurité. Elle avait déjà soumis un mémoire à ce sujet au sous-ministre de la santé, le Dr Jacques Gélinas, en novembre 1963.

Les quadriplégiques—personnes privées de l'usage de leurs quatre membres — reçoivent présentement une allocation de $75 par mois. Ils estiment que cette somme est nettement insuffisante pour défrayer les soins et les médicaments que leur état requiert.

Le centre demandé, en plus d'éviter à certains parents âgés d'avoir à soigner leurs enfants quadriplégiques, en plus d'assurer sinon l'indépendance du moins la sécurité aux quadriplégiques, leur permettrait de recevoir une rééducation conforme à leurs possibilités, qui ne sont pas nulles comme en font foi les deux quadriplégiques qui étudient présentement à l'université.

Des rives de l'Adour à celles de la Saskatchewan .

(suite de la page 2)

la mission Saint-François-Xavier d'une sorte d'impasse.

Le nouveau directeur y arriva donc, dans la soirée du 16 octobre, conduit et présenté par l'Evêque coadjuteur, Mgr Joussard.

Grande fut la joie de tous et de toutes, Oblats et Soeurs de la Providence; et quand, le lendemain, le soleil se leva dans le ciel, la paix et la sérénité règnaient dans les deux maisons religieuses.

Le lundi suivant, 19 octobre, Mgr Joussard continua sa route jusqu'à Grande Prairie, où il allait porter à la connaissance du Père Serrand les décisions prises par l'autorité à son égard: il était invité à retourner au Lac Esturgeon, comme assistant du Père Habay, ainsi qu'il l'avait été, précédemment, du Père Calais. On lui donnait, du reste, tout le temps de s'y préparer. Ce fut, là aussi, une heure de joie et de paix, préparant un avenir de fruits durables, à la mission Saint-François-Xavier, où le Père Serrand se rendit, le 11 décembre 1914, accompagné du Frère Huitric.

Le Père Joseph Wagner, qui avait, entre temps, gardé la mission du lac Esturgeon, put, dès lors, aller prendre la place laissée vacante à Grande Prairie par le départ du Père Serrand.

Durant ses premières semaines de séjour, le Père Habay, s'étant rendu compte des besoins de sa nouvelle mission, partit pour Grouard, le 13 décembre, afin d'y prendre part au jubilé d'or du Père Dupin, qui serait célébré le 17, et revenir, espérait-il, avec les autorisations et secours nécessaires.

Il ne fut point déçu. S'étant remis en route, le lundi 21 décembre, avec le Frère Michel Mathis, de Grouard pour le lac Esturgeon, il y arriva le soir du 24, tout heureux de son voyage.

Deux choses étaient devenues indispensables à la mission Saint-François-Xavier: une église assez grande pour la population et une maison suffisante pour les missionnaires.

Que l'église fût devenue vraiment trop petite, c'était d'une telle évidence que déjà le Père Calais en avait commencé l'agrandissement. Le Père Habay jugea qu'il valait mieux construire à neuf que d'agrandir. Son plan approuvé, il se mit à le réaliser, avec le concours du Frère Mathis et un peu d'aide bénévole du Père Serrand et de quelques fidèles, Louis Calliot notamment. —Ainsi le travail se fit rondement, si bien qu'à la date du 3 décembre 1915, au jour de la fête patronale de la mission, le Père Habay, délégué pour cela, fit la bénédiction solennelle de la nouvelle église, vraie reproduction, mais en plus grande dimensions, de l'ancienne églisette, laquelle allait faire un chapelle parfaite pour le couvent des Soeurs.

Après avoir donné à Dieu une église où la population aurait assez de place, le supérieur de la mission s'empressa de mettre également au large les missionnaires. Lui-même encore, avec les mêmes aides, en fut le premier constructeur. Et dès le mois de décembre 1916, la maison fut prête à recevoir ses habitants. Ils en prirent possession le 16, et le Père Habay la bénit le 17. C'était une demeure élégante et solide, ayant un étage au-dessus du rez-de-chaussée et des combles pouvant servir de dortoir ou de chambres.

Pendant que ces constructions s'élevaient, le supérieur de la mission n'oubliat pas son ministère spirituel, car le souci des âmes primait tout chez lui. Ainsi, avec son digne assistant, qui partageait en tout ses vues, le Père Habay s'efforça de détruire les restes de paganisme qui pouvaient subsister aux alentours du lac Esturgeon, particulièrement la sorcellerie et la bigamie, et ce fut avec un consolant succès.

Les enfants, dans le même temps, étaient ses petits privilégiés. Mais il leur arriva parfois d'apprendre leurs devoirs au moyen d'arguments qui ne consistaient pas seulement en paroles. C'est ainsi que s'établit peu à peu la concorde entre les petits Indiens et les rares enfants blancs qui suivaient les mêmes leçons qu'eux. Le souvenir en subsiste encore. (Voir La Voix de Grouard, 1960, p. 71-73).

(Suivre la semaine prochaine)

le courrier de Lucie

CASIER POSTAL 89 LA SURVIVANCE EDMONTON ALTA.

J'ai 18 ans et je ne suis pas aussi heureuse que je le voudrais, bien qu'on fasse tout pour me plaire. Voici mon histoire. Ma mère est décédée avant que je n'atteigne ma première année; mon père et moi sommes alors allés vivre avec mon grand-père et ma grand-mère paternels. C'est donc là que j'ai grandi. A l'âge de treize ans, mon père s'est remarié mais ma grand-mère n'a pas voulu que j'aille vivre avec lui et sa femme, sous prétexte qu'elle m'avait élevée et que mon départ "la ferait mourir". Il faut vous dire tout de suite que ma grand-mère est "couveuse" à l'extrême. Alors que j'étais un peu plus jeune, elle m'obligeait à mettre un gilet de laine pour ouvrir le réfrigérateur, de peur que je ne prenne froid! Elle a toujours traité mon père comme s'il n'avait que 15 ans. De plus elle est de caractère bien difficile et ne s'entend avec personne, si ce n'est qu'avec une de ses belles-soeurs qui a un coeur d'or et qui pourrait s'entendre même avec le diable! Inutile d'ajouter que ça ne marche pas sur des roulettes avec sa bru... Je vois mon père et ma belle-mère assez souvent (et je m'entends bien avec eux), et matériellement je suis une enfant comblée. Il reste cependant que je ne suis pas heureuse. Que faire?

Claire

C'est une bien singulière histoire que la vôtre, et qui ne me paraît pas devoir être bien facile à régler. Je reconnais avec vous que votre grand-mère doit être drôlement "couveuse", comme vous dites, pour vous forcer à mettre un gilet de laine pour ouvrir le réfrigérateur! Cette anecdote jointe à votre commentaire au sujet de son comportement avec votre père me laissent fortement encline à croire qu'elle est très dominante, ce qui expliquerait peut-être qu'elle ne s'entende avec personne. Mais là n'est pas le problème. Je pense que vous devriez avoir avec votre père, le plus tôt possible, un entretien très sérieux où vous lui exposerez votre désir d'aller vivre avec lui et avec votre belle-mère. C'est lui, et lui seul, qui devra ensuite régler les complications qui ne manqueront pas de survenir avec sa mère. C'est son droit le plus légitime de garder auprès de lui son enfant, quelqu'en soient les conséquences pour sa mère. Mais si j'ai dit plus haut que votre problème ne serait pas facile à régler, c'est justement en pensant à la solution hypothétique que je viens de vous présenter. Comment se fait-il que votre père n'ait pas eu le bon sens de vous garder auprès de lui dès son remariage? Maintenant que vous le lui demanderez, aura-t-il la force nécessaire de faire face à sa mère, de faire valoir ses droits et ses obligations paternels? Ou alors, vous seriez-vous trompée? Se pourrait-il que votre père se soit volontairement déchargé de ses obligations en confiant à sa mère tout le soin de votre éducation et que, même maintenant, il ne soit pas intéressé à vous accueillir sous son toit? Ce sont là des possibilités, bien que le ton de votre lettre ne les indique pas. Mais l'essentiel pour l'instant me semble être que vous informiez d'abord votre père de vos désirs, et que celui-ci agisse en conséquence.

Je suis à la retraite depuis bientôt deux ans et depuis ce temps j'ai toujours des démangeaisons. Je ne sais pas si c'est le manque d'occupation ou autre chose, mais j'aimerais bien pouvoir vivre en paix et cesser de me gratter! Connaissez-vous un onguent quelconque qui me permettrait de jouir davantage de cette retraite que j'ai bien gagnée?

Maxime

C'est bien triste d'avoir à se gratter comme vous le faites, mais je n'y peux vraiment rien! N'y a-t-il pas de médecin où vous habitez? Allez vite le consulter. Je vous parie qu'un examen assez sommaire lui permettra de vous prescrire "l'onguent miracle" que vous me demandez et que, malheureusement, je ne connais pas .

Hull, de plus en plus difficile à surveiller

New York (PA) — Le dynamique Bobby Hull, qui semble en voie d'établir un record de buts en une saison, est de plus en plus difficile à surveiller.

C'est là l'opinion de Claude Provost, des Canadiens, un des meilleurs ailiers défensifs dans la ligue Nationale de hockey, qui a la tâche de surveiller Hull chaque fois que Chicago affronte Montréal.

"Bobby est un joueur propre, a souligné Provost, mais, depuis les séries éliminatoires de la saison dernière, il est un peu plus rude, ce qui le rend encore plus difficile à surveiller."

Hull n'a compté que deux buts dans la finale l'an dernier, chaque fois sur des jeux de puissance, alors que Provost n'était pas sur la glace.

"Claude a alors réussi un des meilleurs efforts défensifs que j'aie jamais vues", a déclaré le gardien Lorne Worsley, des Canadiens, à cette occasion.

Hull a compté 29 buts au cours des 31 premières parties des Hawks cette saison et il n'a besoin que de 22 buts au cours des 39 autres joutes de son équipe pour améliorer le record de 50 buts qu'il détient conjointement avec Maurice Richard et Bernard Geoffrion, tous deux à leur retraite.

"Pour bien surveiller Hull, vous devez être près de lui en tout temps, a précisé Provost. Il va derrière ses filets et tente de prendre son élan. Vous devez l'arrêter avant qu'il ne prenne son élan, car, lorsqu'il l'a pris, il est difficile à rejoindre.

"Il patine plus rapidement que moi et la seule chance que j'ai de le rejoindre est lorsqu'il tente de contourner un de nos joueurs de défense. Bobby est un des gars les plus forts du circuit et personne ne lance plus durement que lui."

Provost est lui-même un bon compteur, avec 27 buts la saison dernière et 33 en 1961-62.

"Mais, lorsque nous jouons contre Chicago, je me concerne à arrêter Hull et j'ai peu de chances de compter", a dit Provost.

Cette surveillance étroite de Hull par Provost résulte parfois en des punitions pour les deux joueurs.

"On dit que, lorsque vous êtes puni, vous devez amener un autre joueur avec vous au pénitencier afin d'affaiblir l'autre équipe. Pour moi, je ne peux pas me faire accompagner par un meilleur joueur que Hull", a conclu Provost en riant.

Bon calcul

Mac Nepp vient de se fiancer.

— "Je me demande bien pourquoi tu t'es fiancé avec cette fille qui bégaye terriblement?", lui demande son copain.

— "C'est simple," ricane Mac Nepp, "avant qu'elle ait fini de me demander de l'emmener au cinéma, et bien sûr, de payer sa place, le film est déjà fini!"



Les petits orgues électriques sont devenus tellement faciles à opérer . . . et les chiens tellement intelligents qu'ont voit ici un caniche s'exécuter sous la direction de son jeune maître, maestro d'occasion!

"Le monde des adultes semble ne rien attendre de la génération des jeunes"

Le dernier numéro de la revue "l'Apostolat" est consacré à un grand sujet d'actualité: "Les jeunes dans nos vies". Il importe de réfléchir à ce que le R. P. Jacques Cloutier, o.m.i., y écrit en éditorial:

"Le monde des adultes se creuse désespérément la tête pour gagner la confiance des jeunes. Ils leur bâtissent des écoles qui sont de vrais palais; ils s'ingénient à renouveler la présentation des matières scolaires; ils leur organisent des sports. Ils veulent les préparer à la vie et leur tailler un avenir facile.

"A cette sollicitude concertée, les adolescents réagissent curieusement: ils semblent avaler avec répugnance ces bouchées toutes faites. Ils prennent même un malin plaisir à contrecarrer ces plans trop bien faits, à détériorer ces beaux édifices bâtis pour eux.

"Le monde des adultes est déjà en place; il semble ne rien attendre de la génération des jeunes. Ceux-ci, au contraire, trouvent notre monde singulièrement mal foutu! Tout ce qu'on leur demande, c'est de s'y caser, sans rechigner et sans rien chambarder. Eux, au contraire, se sentent le courage de le rebâtir à neuf. Mais personne ne fait appel à leur courage et à leurs bras.

"En exagérant un peu, on dirait que les jeunes désirent sourdement saccager ce monde qui se bâtit sans eux. 'Cet ordre, écrit Gabriel Marcel, quand on ne le crée pas, on le subit.' Il aurait pu ajouter: et parfois on le démolit...

"On peut embaucher les jeunes dans la construction d'un monde meilleur. Pourquoi, par exemple, ne pas les faire participer, jusqu'aux limites de l'absurde, à l'autodiscipline des immenses complexes scolaires?
Cette morale qu'on leur plaque dessus, ne serait-il pas possible de leur en faire découvrir la sagesse et le bien-fondé?

"Seule une redécouverte personnelle de toutes les valeurs forgera une génération de vrais chrétiens pour notre monde. Celui qui trouvera un débouché à l'immense bonne volonté de la jeune génération, à sa générosité sans calcul, soulèvera la terre!"

NEIGE

Ecoute, ce matin, quel étrange silence!
La neige endort dehors toute la violence;
Sous son linceul paisible elle a couché le bruit;
La ville, hier encor si grossière, aujourd'hui
Se tait profondément et, discrète et sereine,
Elle a l'intimité d'une chambre de reine,
Qui, du vieux monde impur, inquiet et banal,
A fait cet univers intact et virginal,
Si délicat qu'en lui plus rien ne nous offense?
On se sent envahi de souvenirs d'enfance.
Nous allons recueillir, pour le sauver du froid,
Quelque vieux mendiant qui, sans doute, est un roi,
Puisqu'il a, sans qu'on puisse encor bien voir sa mine,
Sur ses habits de pauvre un tel manteau d'hermine.
Tous les amis furtifs, tout le peuple étourdi,
Qui nous avaient quitté quand nous avons grandi,
Les sylphes, les lutins, la fée aux yeux d'aurore,
Et qui nous épiaient, l'âme fidèle encore,
Mais effrayés du bruit qui semblait les bannir,
Sur la neige, à présent, oseront revenir.
Oui, c'est un jour à croire à toutes les légendes.
Près du feu glorieux qui s'épuise en offrandes,
Je veux te raconter, en ces moments bénins,
Un conte de sorcier, de trésors et de nains,
Cependant que dehors, malgré le soir plus sombre,
Le petit jardin blanc semble soulever l'ombre,
Et toi, m'abandonnant ton regard innocent,
Mon amour, tu n'auras qu'à sourire, en pensant
Qu'au lieu d'être, aujourd'hui, cet ennemi qui gronde,
Pâle, chaste, sacré, silencieux, le monde
Veut, par ses champs, ses monts, ses forêts sans noirceur,
Continuer au loin toute notre douceur.

Abel Bonnard

Thé paroissial à Morinville

Dimanche le 23 janvier, au Centre paroissial de 2 h à 5 h de l'après-midi les paroissiens de St-Jean-Baptiste sont invités à un thé paroissial pour honorer et remercier

le R.P. Desgagné, C.Ss.R. et ses assistants

de leur dévouement et apostolat dans la paroisse depuis près de sept ans

Coin des Jeunes

"Panorama de la Chanson canadienne"

Sous ce titre, Radio-Canada présentait il y a quelque temps dans le cadre de l'émission "Une demi-heure avec . . ." un texte de Christian Larsen, lu par Paul Dupuis. Nous avons pensé que ce texte serait de nature à intéresser beaucoup de nos jeunes lecteurs qui ne sont pas familiers avec "la révolution tranquille du Québec", révolution qui s'est opérée dans le domaine de la chanson comme dans bien d'autres domaines.

D'ailleurs, l'intérêt soulevé par le passage de Jean-Pierre Ferland suffirait à lui seul à justifier la présentation de ce "Panorama de la Chanson canadienne" . . .

**Au même clou, ma mie,
Ton tablier doré
Et mon gilet troué,
Ta tête si jolie,
La mienne fatiguée,
Sur le même oreiller,
Celui des deux, ma mie,
Qui s'en ira d'abord
Laissera l'autre, mort.
Nos faiblesses soudées,
Comme plants de pommiers
Et les fruits sur le lit,
La neige dans la porte
Nous empêchent d'entendre
Celui qui crie dehors
Moi je n'ouvre à presonne,
Ce que j'ai je le donne
A toi, chez moi, qui dort . . .**

Félix Leclerc

Inlassablement, la chanson poursuit l'homme pour l'emprisonner dans ses "châteaux en Espagne". Débitée sans arrêt par les postes de radio, elle accompagne l'ouvrier qui se rase, le vacancier qui roule dans sa voiture, elle se faufile au travers de la forêt pour rejoindre le bûcheron, elle se fait l'interprète des vertus d'un parfum.

Elle se balade sur les plages par l'intermédiaire des transistors, elle tourne sans arrêt sur le pick-up des rencontres et dans les "juke-boxes" des cafés.

Bref, la chanson est présente partout. Elle rappelle un visage, une époque, un amour. Grâce à elle et aux salles de music-hall, la midinette devient reine et tous les gars se font séducteurs. L'homme pressé lui demande l'élixir de détente et d'extase.

Et pour un peu de Leclerc ou de Vigneault, on lui donne beaucoup de fadaises et d'eau de rose, car, derrière la chanson, il y a les mécaniciens du succès. Ils empoignent un gars dans la rue, l'envoient chez le coiffeur, lui donnent deux cours de diction et le lancent dans le public, comme une boisson gazeuse. Car les hommes d'affaires sont pressés; ils lancent des milliers de disques comme des galets sur l'onde.

Et comme le souligne Georges Brassens: "Les chansons passent, les chanteurs aussi, mais la chanson dure".

Car dans le royaume de la chanson, plus que dans tout autre sphère, c'est toujours la même antienne. Et s'il n'y avait eu déjà Tino Rossi, Luis Mariano et autres chanteurs de charme, on serait tenté de croire que la vogue actuelle du yé-yé est un phénomène incongru; mais depuis une quinzaine d'années, sous les feux de la rampe, le seul phénomème vraiment nouveau, c'est celui des auteurs-compositeurs qui chantent eux-mêmes leurs chansons.

En décembre 1950, lorsqu'avec sa guitare Félix Leclerc s'amena sur la scène prestigieuse de l'ABC, à Paris, ce fut une date capitale dans l'histoire du music-hall. A partir de ce jour-là, toute une génération d'auteurs allait abandonner le smocking et les oeillades pour se faire troubadours.

Par ailleurs, s'il n'a pas créé la Chanson canadienne, Félix Leclerc en a suscité le public, le marché, et il a engendré en quelque sorte la génération actuelle de nos jeunes chansonniers.

Raymond Lévesque—

Bien avant que l'on parle de Chanson canadienne, Raymond Lévesque écrivait des chansons. Mais pour lui comme pour Leclerc, le problème était de savoir quand et où les chanter. Lorsqu'il allait frapper à la porte des réalisateurs, on lui répondait que la Chanson canadienne, ça n'intéressait personne. On lui conseillait d'interpréter des chansons françaises et on lui avouait ne pas comprendre son entêtement. Car, à l'époque, les interprètes préféraient chanter les grands succès français.

Et c'est ainsi que pour gagner sa pitance, Raymond Lévesque devint garçon de table au "Faisan Doré", cabaret qu'animait Jacques Normand. Et lorsque ce dernier apprit que Lévesque écrivait des chansons, il lui demanda de les interpréter sur la scène du "Faisan Doré".

Avec son petit ukelele et ses six pieds de talent, Lévesque commença de défendre ses chansons tant bien que mal. Et un jour il s'embarqua pour Paris en compagnie de Serge Deyglun.

A Paris on le sait, Lévesque n'a pas mangé tous les jours. Mais après mille déboires, il réussit à se faire remarquer en chantant dans des boîtes de la Rive gauche. Et des célébrités telles que Bourvil et Eddie Constantine endisquèrent ses chansons.

Après quelques années, Lévesque est revenu de Paris, fatigué et beaucoup moins enthousiaste qu'à vingt ans. Aujourd'hui, il devient de plus en plus chansonnier, au sens parisien du mot. Il excelle d'ailleurs dans la parodie des moeurs et de l'actualité. Mais dans dix ans, dans vingt ans, nous aurons oublié les événements politiques actuels, et ce qu'il en dit de drôle. Par contre, "Quand les hommes vivront d'amour", cet inoubliable chef-d'oeuvre, sera encore d'actualité.

Claude Léveillée

Un regard austère, des rides de parchemin froissé. Quoique jeune, il marche courbé et l'air traqué, comme figé dans cette pose de musicien à son piano.

Mais que jaillisse la lumière des projecteurs et cette coque est charmée et secouée par un rythme sauvage, violent, où elle tangue sous des voiles gonflées de passion. Ses mains de naufragé solitaire s'accrochent à un mât invisible.

Pour Claude Léveillée, la question de vocation et de carrière ne s'est jamais posée. Très jeune il aimait la musique et il n'a toujours voulu faire que cela. Après ses études universitaires il débuta à la radio et à la télévision comme comédien dans des émissions pour enfants.

Entre-temps, il continuait de faire des chansons et il se joignit au groupe des Bozos. C'est alors qu'Edith Piaf le découvrit avec joie. Elle lui offrit de la suivre en France pour travailler avec elle. Piaf lui apprit la confiance et les connaissances d'un métier où elle dominait avec un feu sacré inégalable.

A son retour au Canada, Claude Léveillée présenta son nouveau tour de chant au "Chat noir". L'on retrouvait le même Léveillée des Bozos: tendu, violent, angoissé.

Mais l'expérience du métier et celle de la vie lui avaient permis une retenue, une maîtrise qui ressemblaient à de la maturité. Depuis le "Chat noir" sa production et sa carrière se sont poursuivis à vive allure. Son piano fonctionne au rythme des poèmes qu'on lui apporte, au rythme des pièces de théâtre et des films qu'on lui présente pour qu'il en fasse la musique, et à son propre rythme qui est de vivre avec, et pour la musique.

JacquesBlanchet

Jacques Blanchet n'a jamais été une grande vedette et peut-être ne le deviendra-t-il jamais. Mais alors que quelques-uns de ses confrères n'ont connu qu'une année d'éphémère gloire, Blanchet lui, a duré.

Il fait des chansons et il les chante depuis quinze ans, sans savoir au juste pour qui, pourquoi. Il ne s'est jamais imaginé qu'il pourrait faire autre chose. Probablement parce que les exigences du quotidien ne lui auraient pas permis d'en rêver. Il a déjà eu, et il aura encore, toutes les raisons du monde pour quitter ce métier, le plus beau et le plus ingrat de tous.

En 1958, il remporta le grand prix du Concours de la Chanson canadienne et tout le Québec chanta "Le ciel se marie avec la mer". Ce prix couronnait une carrière déjà vieille de dix ans. Une carrière difficile, longue, aventureuse.

"Malgré tout", raconte-t-il, "je ne suis pas déçu de mon métier et j'en ai toujours bien vécu. Mais aujourd'hui, comme bien d'autres, je me demande parfois avec angoisse si je peux encore miser sur la chanson. C'est l'aventure qui recommence, comme à vingt ans, mais l'aventure n'a plus ce goût que je lui connaissais à mes débuts. Peut-être est-ce moi qui en ai moins soif".

Jean-Pierre Ferland

En 1958, un nouveau visage apparut dans la Chanson canadienne. Après avoir été fonctionnaire à Radio-Canada, Jean-Pierre Ferland se lançait dans la grande aventure de la chanson.

Doué d'un instinct musical et d'un sens de l'écriture poétique peu communs, et possédant par surcroît une excellente culture générale, Ferland était promis à une brillante carrière.

Quelques années plus tard, lorsqu'il remporta le grand prix au Concours international de la Chanson française à Bruxelles, Ferland prit figure de vedette. Avec sa chanson "Feuille de gui", il s'était déjà imposé au public canadien. Mais avec ce prix, ses engagements et ses cachets doublèrent et Ferland fit ses débuts à Paris.

Là-bas, il enregistra douze chansons. Il chanta à "La Tête de l'Art", pour les concerts Paquera et à Bobino. "Bobino", l'un des plus grands music-hall de Paris. La revue "Elle" saluait en ces termes le passage de Ferland à Bobino: "Les trois espoirs de la Chanson française, Nougarro, Escudero, et Jean-Pierre Ferland".

Si certains sont poètes à cause de la campagne, Ferland lui, l'est à cause de la ville. Parce qu'il a grandi entre les murs de brique et des balises de gratte-ciel, ses chansons rêvent d'envol et de fugue. Elles marquent le rythme fiévreux des pieds qui foulent le maccadam.

Clémence Desrochers, Claude Gauthier et Hervé Brousseau

Après avoir été considéré longtemps comme une sorte d'Eldorado, vers les années 1959-60, la Chanson canadienne prenait un essor considérable. A cause d'elle, chercheurs d'or, poètes et commerçants se mettaient en route vers un nouveau Klondike. Et déjà elle avait ses défenseurs, ses lettres de noblesse et ses célébrités. En peu de temps d'autres visages apparurent sous les feux de la rampe.

Clémence Desrochers débuta au "St-Germain-des-Prés" de Jacques Normand. Devant la saveur et l'humour de ses monologues, la critique la déclara la "découverte de l'année".

A peu près à la même époque, après avoir passé trois ans à vendre les disques des autres, brusquement, Claude Gauthier sortait de l'ombre. Sa chanson "Le soleil brillera demain" venait d'être primée au Concours des Etoiles de CKVL et Normand Hudon lui offrit un engagement à son cabaret "L'Ardoise". Une compagnie de disques lui fit aussi enregistrer deux chansons.

Pendant ce temps, les chansons d'un jeune québécois arrivaient à Montréal comme une bouffée de soleil et d'air pur. Chansons neuves, en forme de mouettes qui glissent sur le Bassin Louise, chansons transparentes, déguisées en princesses, chansons d'Hervé Brousseau.

Gilles Vigneault

De Natashquan, en passant par Québec et accompagné de personnages fabuleux, en 1960 Gilles Vigneault apparut. Avec une voix de pêcheur, enroué de brumes et de vents, des gestes de débardeur qui raconte une histoire, des mains qui sculptent l'invisible et un souffle de tempête.

Du profsseur obscur, du poète méconnu qu'il était, en quelques mois Vigneault allait devenir le chantre du Québec, figure de proue de la Chanson canadienne.

Au lieu de pénétrer au music-hall par l'Entrée des Artistes, il a sauté sur la scène et s'est mis à giguer, balançant toutes les théories habituelles du music-hall.

Entré par la grande porte, il en a défoncé beaucoup d'autres avec un pied de révolutionnaire.

Les gens du métier ont été bouleversés, scandalisés, car Vigneault s'est moqué des cours de diction, de théâtre, de pose de voix et de toutes les autres cuisines du métier. Il n'a sollicité personne, mais il a alerté tout le monde!

Et dans l'espace de quelques mois, il a enlevé la vedette à des gens qui avaient cinq ans, dix ans de métier. Et force leur fut de se mettre au garde-à-vous sur son passage.

"Authentique, qui n'est à l'image de personne", écrivait Nicole Charest.

Il marque la troisième étape de la Chanson canadienne. Il y a eu la Bolduc, il y a toujours Félix Leclerc, on doit maintenant compter sur Gilles Vigneault.

RETRAITE FERMEE



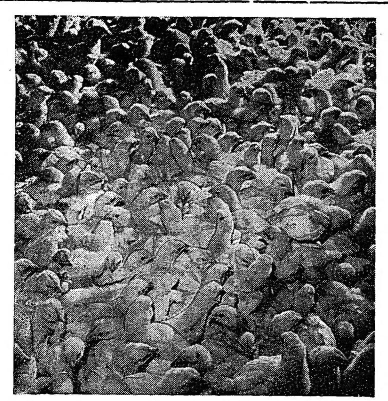
Mme Lucien Huot,

capitaine, vous invite à participer à la prochaine retraite fermée, pour dames de langue française, qui aura lieu à l'Etoile du Nord du 1er au 3 février prochain. On invite particulièrement les dames de Leduc, Lamoureux, Morinville, Legal, Vimy, Picardville, Fort Saskatchewan et Lac La Biche.

AVIS IMPORTANT

Plusieurs propriétaires catholiques ont récemment reçu leur avis d'évaluation pour 1966. Il est vital pour le bien-être économique de la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton, pour la poursuite de son expansion rapide, que ces propriétaires — et tous les autres propriétaires catholiques de la ville — voient à ce que leurs taxes servent au support de la Commission des Ecoles Séparées.
Ceux qui ont reçu leur avis d'évaluation peuvent facilement vérifier la chose en vérifiant le coin inférieur droit de leur avis. Si une erreur a été commise, le propriétaire catholique verra à en avertir: Le Bureau d'Evaluation de la ville Tél.: 424-0211, ou La Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton Tél.: 429-2751.
N'attendez pas, FAITES-LE MAINTENANT!
Nous vous prions aussi de noter que le taux de taxation est le même pour les Ecoles Séparées que pour les Ecoles Publiques.

(26-1-66)



Vous savez combien on trouve de poussins dans cette photographie? Les dernières statistiques fédérales indiquent une augmentation de 5% dans la production de la volaille au Canada en 1965. Au fait, vous êtes supposés avoir compté 156 têtes.

VIMY

Une belle soirée de famille a eu lieu chez M. et Mme Ulric Landry, à l'occasion de la fête de naissance d'Ulric.

Mme Laura Fortier était de passage chez sa bru, Mme Emilien Fortier d'Edmonton.

A l'occasion de l'anniversaire de Léo, un grand souper de famille eut lieu chez M. et Mme Wilfrid Provinçal

Mme Gaudias Blanchette était de passage parmi nous récemment; elle habite le Château de Legal.

Mlle Paulette Dusseault et Mme Jos Dusseault, accompagnées de M. et Mme Hilaire Fortier d'Edmonton étaient de passage parmi nous récemment.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Arthur Provinçal qui est présentement hospitalisée à l'hôpital Immaculata de Westlock.

Voici en terminant quelques résultats de parties de hockey:
12 janvier: Vimy 5, Morinville 7
13 janvier: Dapp 1, Vimy 4
Braves 1, Vimy 15
14 janvier: Barrhead 7, Vimy 4,
Vimy 8, Westlock 3,
Vimy 0, Barrhead 3
16 janvier: Vimy 11, Legal 1

Cours de formation oecuménique par correspondance

ROME (CCC) — Un cours par correspondance de formation oecuménique interconfessionnelle vient d'être créé en France, avec l'accord des autorités ecclésiastiques catholiques et protestantes chargées des relations entre les chrétiens. Dirigé par le pasteur Alain Blancy, de l'Eglise réformée de France, directeur-adjoint de l'Ecole prparatoire de théologie protestante de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, par le père René Beaupère, O.P., directeur du Centre oecuménique Saint-Irénée, à Lyon, et par un comité, ce cours est envoyé tous les mois avec thèmes de travail et suggestions de lectures. Rédigé en collaboration par des chrétiens de toutes confessions, il veut favoriser la connaissance des Eglises, la rencontre des chrétiens et le dialogue entre les traditions.

Annonces classées

PLAMONDON

Mariage

Le 27 décembre avait lieu le mariage de Mlle Thérèse Gauthier, fille de M. et Mme Clifford Gauthier de Plamondon à M. Albert Bisaillon. La messe nuptiale fut célébrée à midi et trente par M. le curé, le R.P. Martineau.

Une réception, banquet et danse suivirent à la salle communautaire.

M. et Mme Bisaillon demeureront à Plamondon. Nous leur offrons nos sincères félicitations et nos souhaits de longue et heureuse vie ensemble.

Le 15 janvier dernier avait lieu une soirée de prochain mariage à la salle de l'hôtel Pelican en l'honneur de Mlle Phyllis Plamondon, dont le mariage avec M. Hector Ménard aura lieu prochainement.

Plusieurs dames étaient présentes et on offrit à la future mariée de nombreux et jolis cadeaux. Un succulent goûter termina la soirée .

Visiteurs

Malgré la température très froide, nous avons eu plusieurs visiteurs à Plamondon durant la période des Fêtes. Ils venaient d'un peu partout, à la grande joie des parents qui les accueillaient.

Mais nous avons eu aussi la douleur de perdre plusieurs de nos anciens; M. et Mme Esdras Cadieux, (Mme Cadieux était autrefois Mme Amédée Plamondon) du Lac La Biche, puis ce fut ensuite Mme Arsène Duperron et Mme Henri Porodo d'Edmonton qui était, elle aussi, une de nos anciennes et dont les funérailles ont eu lieu à Atmore. A toutes les familles affligées, nous offrons nos sincères condoléances.

Mme Frédérick Plamondon est de retour chez elle après avoir subi une opération à un oeil à Edmonton .

Mme Isidore Gauthier a dû être hospitalisée d'urgence. Mme Albert Richard aussi est présentement hospitalisée.

A tous ces malades et convalescents, nous offrons nos meilleurs voeux de prompt rétablissement.

ST-JOACHIM

Naissance:

M. et Mme René Morrissette (Jacqueline Baril) de Bonnyville ont le plaisir d'annoncer la naissance d'une fille, Nicole Marie, baptisée le 6 janvier à St-Joachim, par le R.P. Denis Chatain, o.m.i. Parrain et marraine, M. et Mme Jacques Baril, grand-parents de l'enfant.

Voyage

Mlle Jeanne Béreau est de retour d'un voyage qu'elle a effectué à la Jamaïque.

Mme Lionel Tellier est de retour chez elle après un séjour à l'hôpital de Westlock.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à tous les malades de la paroisse, particulièrement à Mlle Blanche Bernier qui est présentement à l'hôpital Général.

Le concours des "Copains de St-Edouard"

Une participante de Bonnyville est la première gagnante

Le concours que nous avons organisé en collaboration avec La Survivance s'est avéré un bon succès et nous en sommes bien heureux. Pour cette première expérience, les réponses reçues ont été au-delà de nos espérances.

Nous remercions tous ceux qui ont participé, ceux aussi qui nous ont offert des félicitations pour notre initiative. Merci également au rédacteur de La Survivance qui nous a offert sa collaboration. Les résultats nous encouragent à poursuivre le concours et nous souhaitons que cette première initiative puisse encourager nos compatriotes canadiens-français à en organiser d'autres qui pourront augmenter l'intérêt de notre population à notre journal. Nous serions très fiers d'avoir été pionniers en ce domaine.

Nous avons pensé qu'il serait d'intérêt général de présenter une compilation complète des résultats que nous avons obtenus.

Nous avons pu compter 65 participants, de 22 différentes paroisses.

De la région de Rivière-la-Paix, nous avons reçu 10 participations; 1 de Falher, 2 de Joussard, 1 de Marie-Reine, 5 de Tangente et 1 de Guy.

De la région de Saint-Paul, 44 participations. 1 de Cold Lake, 2 de Fort Kent, 5 de Bonnyville, 1 de La Corey, 22 de St-Edouard, 1 de St-Vincent, 9 de St-Paul, 1 de St-Brides, 1 de Goodridge et 1 aussi de Courin.

De la région d'Edmonton, nous avons reçu 8 inscriptions, soit 1 de Vimy, 1 de Morinville, 2 de Beaumont et 4 d'Edmonton.

Du sud de la province, nous avons reçu des participations (1 chacune) de Cluny, de Fenn et de Ponoka. Nous avons reçu avec plaisir aussi une réponse de Wendon en Ontario.

Voici donc les noms des gagnants de ce premier concours:
1er prix — Georgette Marcotte, Bte Postale 1744, Bonnyville.
Prix de consolation: Lise Sylvestre, Tangente, Alberta.

Ces gagnantes devraient recevoir leur prix sous peu, par le courrier.

Nous entreprenons dès aujourd'hui notre deuxième concours, aux mêmes conditions que le précédent, c'est-à-dire:

1 — Répondre à la question qui vous est posée

2 — Envoyez vos nom et adresse à:
"CONCOURS LES COPAINS"
Boîte postale 25
Saint-Edouard, Alta.

3 — Une seule réponse par enveloppe, s.v.p.

4 — N'oubliez pas de faire parvenir votre réponse pour la date demandée.

Voici la question-concours pour cette fois-ci:

Quel est le nom du nouveau lieutenant-gouverneur de la province?

Le premier prix consistera en une magnifique poupée d'une valeur minimum de $6.00 que vous serez fiers de garder ou de redonner en cadeau.

Pour enfiler un collier

Alignez les perles dans l'ordre où vous désirez les réenfiler sur une longueur de ruban gommé. Fermez ensuite les deux bouts de façon à ce que les perles ne se déplacent pas quand vous travaillerez.

FORT-KENT

Nous offrons nos meilleurs voeux de succès à M. Robert Lacombe, fermier de notre paroisse, qui est le nouveau gérant de la Caisse Populaire de Bonnyville.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille de M. et Mme Arthur Roy, à l'occasion du décès de leur garçon, Edouard.

Le 14 janvier avait lieu une grande veillée sociale pour venir en aide à la famille Albert Bellemare dont la maison fut incendiée récemment. Ce fut un succès et nul doute que le tout pourra servir.

Ne sachant pas l'apprêter, les Canadiens ne mangent pas assez de poisson...

(PC) — Les Canadiens ne mangent pas assez de poisson parce qu'ils ne savent pas qu'il y a de nombreuses manières faciles et savoureuses de l'apprêter, affirme l'auteur d'un nouveau livre de cuisine familiale.

"Il y a deux catégories de gens: ceux qui ne mangent pas le poisson parce qu'ils n'aiment pas les arêtes et ceux qui n'aiment pas le poisson parce qu'il est mal préparé," explique Trina Vineberg.

Mlle Vineberg, diplômée en économie domestique qui a travaillé comme conseillère en alimentation et diététiste d'hôpital, est l'auteur de "Family Heirlooms" (McLelland & Stewart), un livre de recettes dont la plupart ont été éprouvées dans sa famille depuis cinq générations.

Elle est la rédactrice culinaire du "Family Herald", journal rural bimensuel, publié par le "Montreal Star".

En préparant le poisson, dit-elle, la première chose à faire est de s'assurer qu'il ne soit pas trop cuit, une erreur que font la plupart des cuisiniers.

"Vous pouvez cuire le poisson au four dans du lait ou du vin blanc avec des champignons, ou le griller au beurre ou avec d'autres sauces. Même si vous ne disposez pas d'un poisson entier, vous pouvez le farcir en mettant ensemble les filets et morceaux et vous pouvez utiliser presque tout ce que vous désirez comme farce. Vous pouvez aussi frire le poisson sans l'enrober de panure, et le servir froid à un buffet."

Selon Mlle Vineberg, le saumon de Gaspé, le flétan, la sole et l'aiglefin préparés de cette façon avec un peu d'oignon, de sel et de poivre, sont délicieux.

"Vous pouvez aussi cuire le poisson à la vapeur en l'enveloppant dans du parchemin ou une feuille d'aluminium avant de le placer dans une marmite à pression ou à vapeur."

A ceux qui demeurent loin des endroits où l'on peut se procurer aisément du poisson frais, Mlle Vineberg conseille de tirer parti du poulet parce qu'il est extrêmement bon marché.

Parlant de son livre, l'auteur précise que les recettes viennent de son arrière-arrière-arrière-grand-mère qui vivait en Angleterre et qui a enseigné la cuisine à sa fille. Quand celle-ci vint à Montréal en 1850, elle apporta les recettes familiales avec elle et les générations suivantes les ont utilisées et perfectionnées.

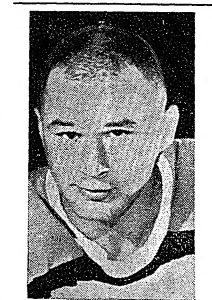
"Comme il s'agit surtout de vieilles recettes, la seule que j'aie mise au point a trait au poulet à l'orange."

Quand on lui a demandé si son livre contenait des recettes canadiennes-françaises, l'auteur a répondu: "A part la tire que ma mère a appris à faire durant les étés de son enfance passés à Rivière-au-Renard en Gaspésie, il n'y en a pas beaucoup." Mlle Vineberg est néanmoins une admiratrice des cuisinières canadiennes-françaises.

"Ce qu'il y a de formidable, c'est qu'elles utilisent ce qu'elles trouvent autour d'elles — produits de chasse ou de pêche — beaucoup plus que les Canadiennes d'expression anglaise.

"Elles ont une prédilection pour les aliments riches et épicés et en cela elles se rapprochent beaucoup plus des cuisinères juives que des canadienne-anglaises.

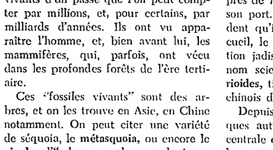
Les Canadiennes-françaises mangent la graisse de rôti de porc avec du pain tout comme les Juives extraient la graisse de poulet pour s'en délecter."



Lorsque le joueur de défense Ted Green des Bruins de Boston eût appris que le président Bill Jennings des Rangers de New York avais mis sa tête à prix, il déclara qu'aucun des joueurs des Rangers ne pouvait "l'empêcher de dormir", mais qu'il craignait un peu la violence reconnue des amateurs de la métropole américaine.

M. Lambersek, du Manitoba, avait fait le voyage exprès à Washington pour y rencontrer une amie, mais rendu à destination il s'est aperçu qu'il avait oublié le nom et l'adresse exacte de la jeune fille. Tout ce dont il se souvenait c'est qu'elle habitait au 155 . . . "quelque chose". Il lui en coûta $55 de louer un taxi qui le conduisit dans toutes les rues de la ville avant qu'il ne retrouve enfin son amie. Ce que c'est que d'avoir de l'ordre et de la mémoire!

L'arbre à cercueil



Il reste sous nos yeux quelques survivants d'un passé que l'on peut compter par millions, et, pour certains, par milliards d'années. Ils ont vu apparaître l'homme, et, bien avant lui, les mammifères, qui, parfois, ont vécu dans les profondes forêts de l'ère tertiaire.

Ces "fossiles vivants" sont des arbres, et on les trouve en Asie, en Chine notamment. On peut citer une variété de séquoia, le **métasquoia**, ou encore le **gingko**, l'"arbre aux cheveux de jeune fille." Il s'agit, bien entendu, non de l'arbre lui-même, mais de sa famille: leurs caractères n'ont pas changé, comme le prouvent les restes fossilisés de leurs ancêtres.

Leur pire ennemi n'a pas été les millénaires, mais l'homme!

L'un d'eux a été la victime de la passion des Chinois pour le beau cercueil. Les Chinois, en effet, tiennent à garder toujours prêt et à mettre en évidence ce meuble, inévitable sans doute, mais peu apprécié dans le mobilier d'Occident! Or, le meilleur bois, le plus beau et le plus résistant, est celui du **hsiang-mou-tchou** (l'arbre au bois parfumé). Pour les botanistes, l'espèce en était éteinte depuis longtemps: elle appartenait à la légende . . .

Or, en 1904, un chasseur de plantes japonais rencontra, sur les pentes du plus haut sommet de Formose, une sorte de sapin qui dépassait la forêt environnante à la fois par sa hauteur - près de 70 mètres - et par la beauté de son port. Après examen, il devint évident qu'ils s'agissait de l'arbre à cercueil, le dernier sans doute d'une nation jadis puissante! On lui donna un nom scientifique, **Taïwania cryptomerioides**, tiré de Taïwan, qui est le nom chinois de Formose.

Depuis 1904, on a découvert quelques autres survivants dans la Chine centrale et de faibles peuplements dans les cantons les plus reculées de la haute Birmanie. Ils y sont d'ailleurs aux prises, comme l'a constaté sur place vers 1950 le botaniste anglais Kingdon-Ward, avec les insatiables prospecteurs chinois du bois de cercueil!

Ils ne périront plus toutefois: le jardin botanique de Boston les a acclimatés en Amérique, et les grandes nations en ont planté aussi chez elles. Les promeneurs reconnaitront Taïwania à son tronc droit et rouge, à ses branches qui "pleurent" et se retroussent aux extrémités comme un toit de pagode.

Beaucoup passeront sans le remarquer et diront: "un sapin . . ." sans penser - tant il est difficile de l'imaginer - que les ancêtres de Taïwania ont vu dormir à leur ombre . . . des diplodocus et des ignanodons!

(Extrait du Tome 2 de l'ENCYCLOPEDIE LAROUSSE POUR LA JEUNESSE.)

Lancement de "Gemini-8" en février ou début mars

WASHINGTON (AFP) — Les préparatifs s'intensifient en vue du lancemen de la cabine "Gemini-8", à la fin du mois prochain ou en mars.

Les occupants de la cabine seront Neil Armstrong, ancien pilote d'essai de l'avion-fusée "X-15", et le commandant-aviateur Dave Scott. Ils passeront deux jours dans le cosmos. Scott évoluera hors de sa cabine au cours d'une révolution toute entière autour du globe, relié à son satellite par un cordon ombilical de près de 100 pieds. Les deux astronautes procéderont également à une tentative de rendez-vous orbital.

La Nasa n'a pas encore décidé si la cible du rendez-vous de Armstrong et Scott sera le second étage d'une fusée "Agena" — actuellement en cours de revision — ou un véhicule "ADTA" (Augmented Target Docking Adapter) de la "McDonnel Aircraft".

Quoi qu'il en soit, Armstrong et Scott utiliseront, d'abord la méthode de rendez-vous suivie avec succès par Schrira et Stafford, le 15 décembre dernier, pour s'approcher jusqu'à un pied de "Gemini-7" de Borman et Lovell. Ils s'écarteront toutefois ensuite de leur objectif, à la poursuite duquel ils repartiront en ne se servant que de moyens optiques.

La Presse catholique en Amérique latine

MEXICO (CCC) — Au mois de mai 1966 se tiendra à Mexico le troisième Congrès de la presse catholique d'Amérique latine. Le thème en sera: l'Eglise et l'opinion publique.

Ce sujet sera développé sous différents aspects: on y parlera notamment de l'opinion publique dans l'Eglise et de la tâche de la presse par rapport à l'opinion publique en Amérique latine. Des réunions d'études examineront des questions d'ordre pratique telles que: la rédaction, l'administration, la publication et la publicité.

Une réunion spéciale sera entièrement consacrée aux nouvelles techniques dans la presse.



MARIE-REINE

Pour Noël, M. et Mme Jules Chabot avaient le bonheur d'avoir auprès d'eux presque tous leurs enfants: Jean-Noël de Montréal, Marc-Henri de Regina, M. et Mme André Gravel (Louise) de Hinton, M. et Mme Léo Sanche (Jeannine) et leurs deux enfants ainsi que Mlle Dolorès Chabot, tous d'Edmonton et Mlle Jocelyne Chabot de Peace River.

Messieurs Michel Cyr, Marc-Aurèle et Emmanuel Lepage sont allés reconduire Marc-Henri Chabot à Regina.

Messieurs Onésime Lepage, Gérard Chouinard et Réal Rodrigue sont allés au Québec pour Noël. Onésime et Gérard sont revenus, mais Réal est demeuré là-bas pour visiter parents et amis.

Nos sincères sympathies à Mme Jules Chabot et à sa famille à la suite du décès de sa soeur, Mme Albérard Couture, décédée en décembre dernier dans la province de Québec.

Un prompt rétablissement à Mme Télesphore Forget, présentement hospitalisée à Peace River.

La famille Albini Tremblay fut très heureuse du retour de la petite Dominique qui avait dû être hospitalisée durant neuf mois à Edmonton.

Après une hospitalisation de sept semaines à l'hôpital Général d'Edmonton, Mme Edmond Chouinard est de retour chez elle. Elle tient à remercier tous les médecins, les religieuses et le personnel de l'hôpital qui lui ont témoigné de bons soins, ainsi que tous ceux qui lui ont témoigné du réconfort par cartes de bons souhaits, prompt rétablissement, fleurs et visites.

Un évêque noir à la Nouvelle-Orléans

LA NOUVELLE-ORLEANS (CCC) — Mgr Harold-Robert Perry, premier évêque catholique noir des Etats-Unis, récemment nommé auxiliaire à la Nouvelle-Orléans, a reçu la consécration épiscopale en la cathédrale de cette ville. Mgr Vagnozzi, délégué apostolique, Mrg Cody, archevêque de Chicago et ancien archevêque de la Nouvelle-Orléans, et Mgr Hannan, archevêque de la Nouvelle-Orléans, étaient notamment présents à la cérémonie.

Pendant la cérémonie, Mme B. J. Gallort, fondatrice de l'organisation ségrégationiste "Sauvez notre pays", excommuniée en 1961 pour s'être opposée publiquement aux décisions de l'archevêque ordonnant l'intégration des enfants noirs dans les écoles catholiques, a manifesté devant la cathédrale. Elle portait une pancarte sur laquelle on pouvait lire: "Jésus n'a pas choisi d'apôtres non blancs."

TANGENTE

Le 10 janvier dernier ont eu lieu les funérailles d'une de nos pionnières de la première heure, Mme Annie Purcha décédée à l'hôpital de Spirit River le 4 janvier, à l'âge de 85 ans.

Elle était originaire de Pologne et était arrivée en Saskatchewan en 1909. En 1928, elle devenait pionnière de Tangente. Elle laisse dans le deuil son époux, Albert, âgé lui aussi de 85 ans. Elle laisse aussi 5 fils et trois filles: Mme G. Yaremko (Katherine), Mme Z. Lemoine (Mary) et Mme A. Pelletier (Annie).

Lui survivent 33 petits-enfants et 21 arrièrê-petits-enfants.

Tous, parents et amis garderont de la défunte le souvenir d'une bonne chrétienne charitable. A la famille éprouvée, nous offrons nos sincères sympathies.

M. Olivier Cloutier est encore hospitalisé à Spirit River.

M. et Mme Isidore Langlois nous ont temporairement quittés pour le reste de l'hiver. Ils sont en effet partis demeurer chez leur fille et leur gendre de Vancouver, M. et Mme Ernest Lecours.

L'Union des Fermiers a tenu sa réunion mensuelle chez M. Ray Erickson le 10 janvier dernier. Une quinzaine de membres étaient présents et plusieurs sujets d'importance ont été discutés.

Projets du Centenaire

Le co-ordonnateur albertain des célébrations du Centenaire, M. J. R. D. Findlay a récemment déclaré que plusieurs groupes ou association de la province ont élaboré divers projets ou célébrations marquant le Centenaire et ont avisé son bureau de leur besoin de support financier.

D'autre part, plusieurs compagnies et hommes d'affaires lui ont aussi fait part de leur désir de collaborer à la célébration du Centenaire grâce à des octrois et subventions qu'ils seraient prêts à accorder.

Le travail du co-ordonnateur provincial est justment de mettre en relations directes ces deux segments de la population: les groupes ou associations qui ont besoin d'argent pour financer leurs projets et les financiers et compagnies qui ont de l'argent à offrir mais qui ne savent pas à qui le donner.

Des deux côtés, ceux que la chose intéresse sont priés de se mettre en communication le plus tôt possible avec: M. J. R. D. Findlay,
Co-ordonnateur du Centenaire,
421 Edifice de la Legislature,
Edmonton, Alberta.

On peut aussi téléphoner à ce bureau, au numéro: 229-3967; on se fera alors un plaisir de discuter avec vous de vos problèmes et de vous aider à les résoudre.

Pas de saris dans les escaliers roulants!

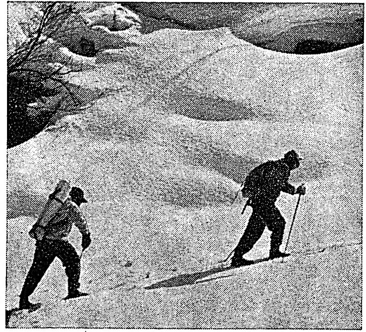
CALCUTTA (PA) — Le gracieux sari indien avec sa jupe aux plis enveloppants, pourrait connaître une triste fin dans l'escalier roulant. Quatre de ces escaliers modernes ont été installés samedi dans le nouvel édifice de la Banque de l'Inde, à Calcutta.

Les directeurs de la banque ont dû retenir les services de quatre préposés chargés tout spécialement de mettre en garde les élégantes vêtues de sari et les messieurs portant le dhoti, vêtement ample et flottant, du danger qu'il y aurait à coincer ces costumes dans l'appareil automatique.

Amsterdam ville populaire

L'industrie touristique aux Pays-Bas a connu en 1964 un développement sans cesse accru, le tourisme accusant cette année-là une augmentation de plus de 6 p. 100 sur les chiffres de l'année précédente.

Cette rapide expansion fut particulièrement marquante à Amsterdam. Comptant un million d'hôtes inscrits dans ses hôtels et autres lieux de logement, Amsterdam a atteint en 1964 le quatrième rang parmi les villes populaires auprès des touristes, se classant immédiatement après Londres, Paris et Rome.



Ces deux skieurs ne sont pas des vacanciers de la fin de semaine dans les Rocheuses. Ce sont deux employés du gouvernement fédéral dont la tâche consiste à mesurer l'épaisseur de la couche de neige. Les données qu'ils rapporteront serviront à établir la quantité approximative d'eau qui en résultera à la fonte des neiges. On peut ainsi prévoir certaines inondations ou sécheresses pour les mois à venir.



Cinéma et culture

CIC

Films à l'écran

MACBETH
Adultes et adolescents

Britannique, 1960, 107 min., technicolor. Tragédie. Film réalisé par George Schaeffer avec Maurice Evans, Judith Anderson et Michael Hordern, d'après l'oeuvre de William Shakespeare.

Revenant à son château de Dunsinane, Macbeth se voit prédire par trois sorcières qu'il deviendra roi. Il tue le roi Duncan et, lorsque le fils de ce dernier s'enfuit, il est proclamé roi. Rongé par le remords, Macbeth et sa femme redoutent constamment le châtiment de leurs crimes. Les nobles s'unissent contre eux sous la direction de Malcolm, le fils d'un comte assassiné et de Macduff et ils commencent le siège du château. Lady Macbeth, devenue folle, meurt bientôt et Macbeth tombe peu après sous l'épée de Macduff.

Ce film est une adaptation cinématographique valable de l'oeuvre célèbre de Shakespeare, même si la technique est plutôt conventionnelle. L'ensemble, servi par une mise en scène somptueuse et des interprètes de grande classe soutient l'intérêt du début à la fin. L'éclairage et la couleur laissent parfois à désirer.

APPRECIATION MORALE: Cette tragédie illustre comment l'ambition d'un homme finit par le perdre. Adultes et adolescents.

* * *

A BOY TEN FEET TALL
Tous

Britannique, 1963, 90 min., Cinémascope, Eastmancolor. Film d'aventures réalisé par Alexander Mackendrick avec Fergus McClelland, Edward G. Robinson et Harry H. Corbett, d'après le roman "Sammy Going South" par W. H. Canaway.

Un garçonnet de dix ans, Sammy devenu orphelin lors du bombardement de Port - Said en 1956, décide d'aller retrouver sa tante Jane qui habite à quelque cinq mille milles, à Durban en Afrique du Sud. Trois étrangers qu'il rencontre par hasard viennent successivement à son secours: un colporteur syrien qui meurt accidentellement, une riche Américaine qu'il finit par quitter à l'improviste et enfin un trafiquant de diamants auquel il s'attache, mais qui est arrêté par la police. L'enfant parvient à rejoindre Durban et sa tante Jane.

Le réalisateur a réussi à faire d'un banal récit d'aventures une oeuvre intimiste où l'on découvre le monde à travers les yeux d'un enfant. L'ensemble vaut surtout pour l'étude approfondie des rapports de l'enfant avec les adultes, notamment avec le vieux prospecteur, où se mêlent, de façon savoureuse, tendresse, humour et gravité. La mise en scène est sobre et efficace et le jeune McClelland est fort bien dirigé.

APPRECIATION MORALE: Ce film manifeste beaucoup de sympathie et de tendresse envers l'enfance. Tous.

Lettre ouverte, adressée à tous les ministres du Canada

Tribune-libre

Honorables messieurs,

On remarque souvent, un peu partout dans notre pays, de braves Canadiens de langue anglaise, ou même d'autres, qui deviennent furibonds lorsque le français, écrit ou parlé, ose enjamber par-dessus l'Outaouais. Il en est qui condamnent vigoureusement le gouvernement fédéral parce qu'il continue d'imprimer du français sur les timbres, les mandats - poste, etc., et — écoutez bien ceci, messieurs — jusque sur les billets de la Banque du Canada, de telle sorte que presque tout le monde est forcé de se promener avec du français dans sa poche! C'est là peut-être pour certains un supplice terrible, mais il ne les empêche pourtant pas d'en accepter davantage!

Néanmoins, il doivent avoir dans la cervelle des replis plutôt embrouillés. On peut en effet constater que dès qu'ils sont capables d'idées normales, c'est-à-dire *non dérangées par leurs antipathies raciales, religieuses ou politiques*, la présence du français hors du Québec ne les excite absolument plus du tout.

La preuve?

Dans à peu près toutes les maisons, d'un bout à l'autre du Canada, se trouvent des quantités de paquets, boîtes, bocaux, flacons, etc., où le français, sans aucune honte, se campe à côté de l'anglais.

Pourquoi alors n'y a-t-il pas de véhémentes protestations contre ces grandes coupables que sont tant de compagnies industrielles et commerciales dont les produits s'étalent à travers tout le pays?

Pourquoi les gouvernements provinciaux ne font-ils pas des lois pour interdire sur tout leur territoire l'étalage et la vente de ces denrées si audacieusement bilingues?

Ah! Voila:

C'est que l'on sait trop bien qu'on ne peut pas brimer comme des minorités ces fortes et riches compagnies et qu'elles riposteraient à peu près en ces termes: "Monsieur le ministre, le français, pour nous, ça paye. Avec nos productions bilingues, au lieu de trois piastres, nous en attrappons quatre ou cinq! Et comme elles profitent à tout le monde, nous estimons que la connaissance et l'emploi des deux langues est chose très pratique et qui n'a jamais causé de tort à personne".

Et maintenant enfin voici, pour nos fanatiques anglicisants, la conclusion qu'on peut tirer de leur conduite: d'un oeil ils acceptent le bilinguisme et de l'autre ils le répudient.

Y pouvez-vous découvrir une explication rationelle?

G. B. Legal

Pour éviter le cancer, roulez vos cigarettes

LONDRES — "Roulez vos cigarettes et vous éviterez plus facilement le cancer du poumon": telle est la recommandation d'un médecin australien, le Dr Threthewie, qui donne les résultats d'une enquête qu'il a menée à l'université de Melbourne dans l'édition de la revue médicale anglaise Lancet.

D'après le Dr Threthewie, les cigarettes roulées industriellement produisent en se consumant une température atteignant 840 degrés centigrades. A cette température, affirme-t-il, certains éléments du tabac deviennent cancérigènes, ce qui ne se produit pas lorsque le tabac brûle à une température moins élevée. Or, les cigarettes roulées à la main ne dépassent pas en brûlant une température de 745 degrés au maximum.

Le Dr Threthewie ajoute qu'il poursuit ses expériences en vue de réduire la chaleur de combustion du tabac. "L'absorption de nicotine restera la même, dit-il, mais le goût sera modifié.

Le ministre québecois du Bien-être, M. René Lévesque, aurait demandé lors de la récente conférence fédérale-provinciale, que sa province devienne reine et maîtresse de l'application des programmes de Bien-être (y compris les Allocations familiales) dans sa province et il aurait ajouté que seule la force pourrait retarder cette approbation inévitable.

Le Saviez-vous?

Les femmes enceintes se tourmentent à tort si elles croient qu'en criant ou en se mettant en colère, elles risquent d'affecter défavorablement leur enfant. Il est vrai, note Sélection du Reader's Digest de janvier, que le foetus sursaute alors dans le sein de sa mère, mais ce n'est pas parce qu'il partage son émotion. Pour lui, le cri de rage ou de terreur n'est rien de plus qu'un bruit de casserole qui tombe.

Gare aux incendies

Les incendies causent la plupart des décès d'enfants de moins de dix ans. Ceci s'explique surtout par la panique, car un enfant saisi de peur se cache souvent sous les meubles, ignorant ainsi les appels de sa famille incapable de lui porter secours. La pratique fréquente d'exercices de sauvetage à la maison apprendra aux enfants à s'échapper et à secourir les plus petits.

Sécurité familiale

Bonne fête!

M. Henri Benoit, Chauvin
M. Maurice Biron, Bonnyville
M. Lucien Amyotte, Mallaig
M. Denis Doyle, Girouxville
M. Albert R. Désilets, Bonnyville
Mme Edna St-Pierre, (Arthur) Edmonton
M. Philippe Drouin, Guy
M. J. Claude Lajoie, La Corey
M. Jean-Joseph Lajoie, La Corey
M. Maurice Magnan, Beaumont
Rév. Père Oscar Pinard, o.m.i., Falher
Abbé Majoric Baril, Donnelly
M. Réal L. Croteau, Fort Kent
M. J. C. Doucette, Girouxville
M. Guy Marcotte, Bonnyville
M. Paul Poulin, Bonnyville
M. Gérard Rousseau, Morinville
M. Lucien Brodeur, Edmonton
M. Lucien Croteau, Fort Kent
M. Napoléon Granger, Eaglesham
M. Olivier Lafleur, St-Paul
M. René Lavigne, Beaumont
M. Gustave A. Ricard, Morinville
M. Marcel Vincent, Bonnyville
M. Roland Bastien, Guy
Soeur Louise Ladouceur, s.c.e., Zenon Park
M. Joseph Lapointe, Bonnyville
M. Alphonse Tétreau, Vegreville

Le chapelet à CHFA

19—La paroisse de St-Albert
20—La famille Paul Goutier de Vermilion
21—La famille Arthur Lirette et Fils de Cold Lake
22—La famille Lucien Langlois de Fort Saskatchewan
24—La paroisse Ste-Anne de Falher
25—La paroisse St-Emile de Legal
26—Radio - Edmonton Ltée
27—Conseil La Vérendrye des Chevaliers de Colomb
28—Les Vieillards du Château de Legal
29—Les Employés de l'Hôpital Général d'Edmonton
31—Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.......................... pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

....

5,000 w. **Nos Programmes** 680 k.c.

Lundi au vendredi
6.50—Bonjour
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
8.00—Nouvelles et sports
8.10—Prière du matin
8.18—Radio - réveil
9.00—Nouvelles
9.05—Avec Simone
9.10—Calendrier social
9.15—Le Rigodon
9.45—Chansonnette
10.15—Témoignages
10.30—Les joyeux troubadours
11.00—Radio journal
11.15—Jeunesse dorée
11.30—Les visages de l'amour
11.40—Eclairez-moi s.v.p.
12.05—Musique en dînant
12.15—Informations locales
12.25—Sports
12.30—Le journal agricole
12.45—Vie de femmes
1.00—Fémina
1.15—Un homme vous écoute
1.28—Manchettes
1.30—Le monde au présent
2.00—(selon le jour)
2.30—Au gré du vent
3.00—Nouvelles
3.05—Au gré du vent
4.00—Radio Journal
4.15—Marie Tellier
4.30—Boîte aux surprises
4.45—Salut les copains
5.45—Radio-actualités
6.00—Les plus belles voix
6.45—Le chapelet
7.00—(Selon le jour)
7.15—Sérénade
7.30—(selon le jour)
8.00—30 minutes d'informations
8.30—(Selon le jour)
9.00—(selon le jour)
9.30—(selon le jour)
10.00—Programme ukrainien
10.30—Sérénade
11.00—Manchettes
11.02—Sous l'abat-jour
11.55—Nouvelles CKSB
12.05—Receuillement et fin des émissions

Lundi
2.00—A ciel ouvert
7.00—Le français chez-vous
7.30—Revue des arts et lettres
8.30—Musiciens d'aujourd'hui
9.30—Musique de chambre

Mardi
2.00—Un chansonnier et sa muse
7.00—Le français chez-vous
7.30—Place publique
8.30—Musique des pays-bas
8.45—Au bois du rossignolet
9.00—Concert symphonique

Mercredi
2.00—Toute la gamme
7.00—Le français chez-vous
7.30—Mémoires de femme
8.30—Concert du mercredi

Jeudi
2.00—De par le monde
7.00—Le français chez-vous
7.30—Capital et travail
8.30—Théatre de poche
9.00—Concert symphonique

Vendredi
2.00—Pourquoi pas?
7.00—Sérénade
7.30—La chasse à l'inconnu
8.30—Sérénade
9.00—Orchestre de chambre
9.30—Programme hollandais

Samedi
6.50—Bonjour
7.00—Nouvelles
7.05—Musique en tête
7.30—Manchettes
7.32—Musique en tête
8.00—Nouvelles et sports
8.10—Prière du matin
8.18—Musique en tête
8.30—Manchettes
8.32—Musique en tête
9.00—Calendrier social
9.05—Le rigodon
9.30—Pipandor
10.00—Nouvelles
10.02—Bob Morane
10.30—Par un beau samedi matin
11.00—Radio journal
11.15—Vers demain
11.30—Par un beau samedi matin
12.00—Musique en dînant
12.15—Informations
12.25—Sports
12.30—La Rivière la Paix vous invite
1.00—Manchettes
1.32—Visite chez les chansonniers
2.00—Salut les copains
4.00—Programme italien
4.30—Musique pour tous les goûts
5.00—Manchettes
5.02—Musique pour tous les goûts
6.00—Sports et météo
6.03—Musique pour tous les goûts
6.15—Les forains du vingtième
6.45—Chapelet
7.00—Samedi soir avec Paul
8.00—Radio Journal
8.10—D'un océan à l'autre
8.30—Samedi soir avec Paul
10.00—Programme ukrainien
10.30—Samedi soir avec Paul
11.00—Nouvelles CKSB
11.10—Samedi soir avec Paul
10.30—Samedi soir avec Paul
12.00—Recueillement et fin des émissions

Dimanche
8.55—Bonjour
9.00—Programme en cri
9.30—Ballade Musicale
10.00—Nouvelles
10.30—Le monde parle au Canada
10.02—Ballade Musicale
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles et sports
12.20—Message de Rome
12.30—Radio Amicale
1.00—Programme italien
2.00—Programme hollandais
3.00—Opéra du dimanche
5.00—Hockey
8.00—Radio journal
8.10—Tour des capitales
8.30—Prog. polonais
9.00—L'heure du rosaire (POLONAIS)
10.00—Programme ukrainien
11.00—Sous l'abat-jour
12.00—Nouvelles et sports
12.05—Recueillement et fin des émissions

Vie féminine...

Voilà de bonnes soupes maison

Les jours d'hiver où l'air vif pince le nez et les oreilles, on apprécie toujours de savourer une bonne soupe maison. Son arôme, sa saveur, sa valeur nutritive en font le mets par excellence au lunch comme au diner. La soupe aux haricots de Lima, par exemple, est une soupe épatante qui répond à tous ces besoins. Une autre recette savoureuse, c'est aussi celle de la soupe au poulet et à l'alphabet.

Crème aux Haricots de Lima
(4 à 6 portions)

1 boîte (15 on) de haricots de Lima en conserve, non égoutés
1 tasse de tomates en conserve non égouttées
1 c. à thé d'oignon haché, déshydraté
1-4 de c. à thé d'orégano
1 c. à thé de sel
3 c. à soupe de beurre
3 c. à soupe de farine
4 tasses de lait écrémé en poudre pasteurisé, instantané, reconstitué selon les instructions sur la boite
Du bacon croustillant émietté

Mélanger les haricots, les tomates, l'oignon, l'orégano et le sel à l'aide d'un broyeur-mélangeur; battre en mélange homogène; mettre de côté. Fondre le beurre à feu doux dans une casserole. Incorporer la farine. Délayer peu à peu avec le lait écrémé en poudre reconstitué. Porter à ébullition. Laisser bouillir 1 minute sans cesser de remuer. Réduire le feu. Incorporer les légumes. Chauffer pour servir à point. Garnir de bacon.

* * *

Soupe au poulet Et à l'Alphabet
(12 portions)

1 poulet (5 lbs) pour bouillir, coupé en quartiers
4 pintes d'eau
2 1-2 c. à soupe de sel
2 oignons moyens tranchés
2 2-3 tasses de lait écrémé en poudre pasteurisé, instantané
1 tasse de farine tout usage
1 piment vert moyen haché
1 tasse de céleri haché
4 carottes moyennes tranchées
1-8 de c. à thé de sauge
1-4 de c. à thé de thym
1 c. à soupe de persil haché, déshydraté.
1-4 de c. à thé de poivre
8 on. de nouilles alphabet

Mettre le poulet, l'eau, le sel et les oignons dans une casserole. Chauffer jusqu'au point d'ébullition. Couvrir et laisser mijoter à feu doux 1 1-2 heure, ou jusqu'à ce que le poulet soit tendre. Retirer le poulet et 2 tasses de bouillon et laisser tiédir. Désosser le poulet et enlever la peau; couper la chair en dés. Bien mélanger les 2 tasses de bouillon tiédi, le lait écrémé en poudre instantané et la farine. Porter le reste du bouillon à ébullition. Ajouter le piment vert, le céleri, les carottes, la sauge, le thym, le persil et le poivre. Couvrir et cuire à feu moyen 5 minutes. Ajouter les nouilles: cuire à découvert en remuant de temps à autre, 10 minutes ou jusqu'à ce que les légumes et les nouilles soient tendres. Ajouter le bouillon lié avec la farine et le poulet à la soupe, et cuire sur feux doux, sans cesser de remuer, jusqu'à épaississement.

Un boeuf braisé ça doit mijoter

(AFP) — "Mijoter" est un bon vieux mot que la diététique avait quelque peu chassé du vocabulaire culinaire français! "Mijoter", c'est cuire longuement, à petit feu, dans quelque marmite ou cocotte bien couverte. Entre les grillades et les crudités, qu'aurait-on pu faire mijoter? Disons-le tout bas, bien des bonnes choses que plus d'une maitresse de maison fidèle aux traditions, n'a jamais tout à fait cessé de servir soit à sa famille, soit à ses hôtes.

Voici une recette classique qui demande environ quatre heures de mijotage. C'est une moyenne: il y a de vieux mets campagnards — les tripes, par exemple — qui mijotent tout un jour!

Contentons-nous de boeuf braisé . . . Il faut un morceau de viande assez important, choisi dans l'une des parties de la cuisse qui sont dites, justement, "à braiser". Le larder en introduisant dans son épaisseur, avec un petit outil ad hoc ou, à la rigueur, un couteau pointu bien affilé, de menus filets de lard gras et de jambon fumé, cru. Tapisser une cocotte avec des tranches de lard, des couennes maigres, des morceaux de jambon, mettre sur le feu et faire dorer le boeuf sur toutes ses faces. Lui adjoindre un pied de veau coupé en deux ou trois morceaux, un bel oignon piqué d'un ou deux clous de girofle, une à deux gousses d'ail, un bouquet garni. Mouiller avec un demi-verre de vin blanc sec et une cuillerée à soupe de cognac par livre de boeuf, compléter avec du bouillon dégraissé: la viande doit baigner dans le liquide.

Fermer la cocotte, mettre sur le feu: sitôt l'ébullition atteinte la placer dans le four et laisser cuire en réglant la température de façon que le liquide bouille, mais à peine. Retourner la viande une fois, au bout de deux heures environ. Puis, après deux heures, encore, dégraisser et passer la sauce; servir avec une garniture de légumes tels que fonds d'artichauts, pommes de terre, moitiés de tomates sautées, ou encore avec une garniture de pâtes.

La couleur, élément fondamental en décoration

"Peindre une pièce peut être amusant. C'est aussi le moyen le plus facile et le moins coûteux de renouveler une décoration", affirme Mlle Virginia Mathias, chef du studio de la couleur de Canadian Industries Limited. "Qui dit peinture, dit couleur et nul ne songerait à contester l'influence de cet élément fondamental en décoration. Une couleur choisie judicieusement peut changer l'atmosphère d'une pièce, en altérer sensiblement la perspective et même lui donner un caractère d'individualité qui n'existait pas.

"Toutes les couleurs connues se composent à partir des trois couleurs primaires: rouge, bleu et jaune, plus le blanc et le noir en proportions variées. On qualifie de froids les tons de bleu, de vert et de violet parce qu'ils évoquent les rivières, les arbres, le ciel bleu. Leur utilisation dans une pièce chaude et ensoleillée crée une impression de fraîcheur et de repos.

"Par contre, rappelle Mlle Mathias, les rouges, les jaunes et les orangés, qualifiés de tons chauds, "réchauffent" les pièces exposées au nord. Ils évoquent la vie, l'enthousiasme, la gaîté. Un salon où dominent les tons de rouge et d'or procure une atmosphère idéale aux réceptions, mais peu propice à la détente."

"Les bonnes combinaisons de couleurs, poursuit-elle, ne sont pas le fruit du hasard. On pourra s'inspirer, comme point de départ, d'une des quatre sources suivantes: une couleur favorite, le dessin des tentures, un tableau, ou encore un illustration de revue de décoration.

"Un agencement de couleurs est d'ordinaire mieux réussi et plus facile à harmoniser s'il comporte une couleur dominante et une ou deux autres couleurs utilisées à un moindre degré. On appelle communément la troisième "couleur d'accent"; elle joue un rôle comparable à celui des condiments en art culinaire. Elle devrait se limiter à ce rôle: donner du piquant.

"Décorer à l'aide de la couleur, peut être un passe-temps agréable et satisfaisant. On obtiendra, sans frais, des conseils de professionnels en consultant le "maitre-coloris" que l'on trouve chez tous les détaillants de "Ciltone", la peinture satin latex si facile à poser. Après quelques expériences, votre propre audace vous surprendra; c'est à ce moment que de simple maison joliment décorée, votre foyer deviendra élégant et personnel", conclut Mlle Mathias.

SECRETS CULINAIRES

Avez-vous pensé à cela?

Pour retirer le surplus de gras de la soupe, mettez-y une feuille de laitue; le gras saturera la feuille que vous jetterez ensuite.

Si les citrons sont devenus durs, ne les jetez pas. Mettez-les dans l'eau bouillante et laissez-les ainsi 10 minutes. Puis retirez-les de l'eau.

Pour retirer l'excès de sel dans un potage, coupez-y une pomme de terre crue; laissez mijoter 10 minutes, puis jetez la pomme de terre... celle-ci sera imprégnée d'une bonne partie du sel.

Placez les filets de poisson sur les feuilles de laitue avant de les poser dans la casserole pour cuisson. Ceci leur évitera de coller; puis, jetez les feuilles de laitue avant de servir.

Environ la moitié de la vitamine C contenue dans 1 boîte de petits pois est dans les légumes et l'autre dans le jus. Employez ce jus avec le bouillon Oxo, en potages, sauces ou comme liquide dans les mets à base de gélatine.

Vous trouverez les suggestions ci-dessus dans un nouveau livre contenant 100 recettes exquises de Oxo (Canada) Limited. Pour obtenir gratuitement ce livre de recettes, envoyez une carte postale à Livre de Recettes, 600 University Avenue, Toronto. Il contient des recettes éprouvées de hors-d'oeuvre, de soupes savoureuses, de délicieuses préparations aux oeufs, de viandes et de poisson, de sauces diverses, de mets économiques au boeuf salé, de salades, de sandwichs et de brioches.

Fini le repassage grâce aux vêtements à forme permanente

NOUVELLES D'ALLEMAGNE — Cette saison verra l'arrivée sur le marché allemand d'un grand nombre de vêtements garantis infroissables, indéformables, irrétrécissables, etc. Les plis sont permanents et les coutures ne froncent pas. Bref, le vêtement idéal qui n'a jamais besoin de repassage. La mode des vêtements "Wash and Wear" (litt. laver et porter) nous vient naturellement d'Amérique. Mais elle semble de plus en plus s'imposer en Europe.

Il y a une trentaine d'années encore, les vêtements "no iron" faisaient encore partie du rêve. Grâce à l'apparition des tissus en fibres synthétiques, ce rêve est devenu réalité et l'entretien des vêtements devient de plus en plus pratique puisqu'ils n'auraient plus besoin de coup de fer après le lavage ou le nettoyage.

Bientôt, on fut en mesure de conférer ces propriétés quasimiraculeuses des tissus en fibres synthétique aux tissus en fibres naturelles. Soumis à un traitement spécial, les tissus devenaient infroissables et reprenaient aussitôt leur forme initiale. Toutefois, ceci présentait un sérieux inconvénient car les plis s'effaçaient peu à peu dans le vêtement. La solution du problème sautait aux yeux: pourquoi ne pas conférer ces nouvelles propriétés non pas au tissu — matière première — mais au vêtement achevé? C'est ainsi que l'on mit au point le procédé du "permanent press".

Vêtements cuits

Ce procédé qui rend le vêtement indéformable en lui imprimant une forme définitive peut être appliqué de deux manières différentes. En Allemagne, certains fabricants traitent d'abord le tissu par un procédé chimique, le vêtement une fois confectionné passe ensuite dans un "four". Un autre procédé consiste à préparer le vêtement dans une presse à vapeur, surchauffée. On ne peut encore prédire laquelle des deux méthodes finalement s'imposera. A signaler qu'elles présentent toutes deux des inconvénients. En effet, dans le premier procédé, le coût du "four" est très élevé (25,000 DM, soit 6,250 dollars). De plus, le stockage des tissus "à moitié cuits" pose des problèmes aux producteurs de textiles. Si la température est trop élevée, les tissus fondent. Quant au second procédé, il présente un risque: chaque "défaut" demeure une fois pour toutes "gravé" dans le vêtement. Les ouvrières ont donc une grande responsabilité.

Quoi qu'il en soit, le marché allemand est prêt à accueillir cette nouveauté même si les procédés de fabrication ne sont pas encore parfaits. Des sondages effectués en vue d'évaluer les possibilités d'écoulement ont donné des résultats très encourageant. Les vêtements à forme permanente sont assurés de faire la conquête des ménagères. La fin du repassage signifie un nouveau gain de temps dont elles seront trop heureuses de profiter.

Des jumeaux, "idiots-savants", ont une mémoire phénoménale

(AFP) — Etrange cas que celui des deux jumeaux, Charles et Georges, qui ont passé 13 des dernières années dans une institution psychiatrique de l'Etat de New York! Aujourd'hui âgés de 24 ans, ces deux garçons sont ce qu'on appelle des "idiots-savants". Cela signifie que leur quotient intellectuel est nettement inférieur à la moyenne, mais que, pour certaines activités intellectuelles, ils dépassent les meilleures performances de personnes considérées comme très intelligentes. Le don particulier de Charles et de Georges consiste à connaître, avec précision, tous les détails du calendrier pour les millénaires à venir, Georges, par exemple, ne s'est jamais trompé quand on lui a demandé ce que serait le jour correspondant à telle ou telle date des 6,000 années futures. Ces deux jumeaux-phénomènes, sont actuellement étudiés par les professeurs de l'Institut de psychiatrie de New York. C'est à l'âge de six ans que les stupéfiantes dispositions de Georges, le plus habile des deux jumeaux, sont apparues pour la première fois. Il commençait alors à regarder, des heures durant, un calendrier perpétuel. Jusqu'à l'âge de neuf ans, Georges commit de nombreuses fautes dans ses prévisions mais, dès l'âge de onze ans, il répondait correctement à toutes les questions; il connaissait par coeur le calendrier perpétuel et le moyen de s'en servir. Pour les professeurs de l'Institut de psychiatrie de New York, les deux jumeaux possèdent seulement une forme extraordinaire de mémoire, bien que, pour d'autres activités, leur mémoire soit à peine normale.

Bas de soutien dans des teintes modes

La femme qui doit porter des bas de soutien aura pour la première fois cette saison, le choix entre six teintes mode. C'est une innovation dans ce domaine.

Vous pourrez donc choisir, madame, entre de riches tons de brun, de taupe et le blanc de rigueur pour l'infirmière.

Le bas "Tempo" est façonné d'un mélange de nylon et spandex tricotés en un voile transparent, libre de "lignes blanches" comme c'était autrefois le cas. Cette nouvelle collection permettra à la femme élégante de suivre la mode-bas tout en soignant ses jambes.



Cette scène de danse se passe de commentaires. Elle doit être bien familière à toutes celles qui ont continué à mettre leur linge à sécher à l'extérieur en dépit des froids polaires que nous avons connus.



La température douce et une recrudescence de froid ont occasionné la création de cette banquise artificielle sur les rives du lac Ontario.

Quelques conseils de beauté, faciles et peu coûteux, pour entreprendre la nouvelle année

Les idées qui vous trottent dans la tête influent beaucoup sur votre physique et, de ce fait, sur votre beauté. "Avoir un bon moral" est une formule qui n'a rien perdu de sa véracité même si on la répète et la répète encore depuis des années . . . voire des siècles!

Rien de plus efficace, donc, que de surveiller son moral!

Pour entreprendre l'année nouvelle, voici quelques conseils qui vous aideront, très faciles à suivre et peu coûteux:

a) Le rire est un puissant tonique! Riez donc davantage et au besoin cherchez les occasions de rire et de vous amuser. Apprenez en même temps à voir le bon côté des choses et à vous défendre.

Si vous vous sentez nerveuse et tendue, arrêtez-vous cinq minutes et prenez quelques inspirations profondes en vous faisant un point d'honneur de ne penser qu'à des choses gaies. Détendez chaque vertèbre, chaque muscle, chaque membre de votre corps en secouant les mains, les pieds, le cou et les épaules. Cette relaxation aide le système nerveux à reprendre son équilibre.

b) Il faut apprendre à s'aimer, à s'accepter, à ne pas rêver d'être une autre. Vous apprendrez ainsi à n'imiter personne et vous verrez alors comme la popularité ne tient qu'à cela: être soi-même.

c) Fuyez la routine . . . même dans la manière de vous maquiller. N'achetez pas toujours les mêmes produits de beauté et au besoin modifiez la façon de vous coiffer. Faites des expériences. Par exemple, demandez les dernières nouveautés en matière de produits de beauté. Vous vous rendrez compte comme c'est amusant de changer de rouge à lèvres, de crème de base et de démaquillant.

d) Chaque jour, apprenez par coeur une nouvelle recette, une histoire drôle à raconter ou les paroles d'une chanson qui vous plait. Approfondissez un article que vous venez de lire dans un journal et cultivez un hobby. En résumé, ajoutez chaque jour un détail à votre bagage intellectuel; si vous êtes douée et même si vous ne l'êtes pas, apprenez une nouvelle langue si vous en avez le temps.

Vous verrez comme la monotonie et l'ennui disparaitront de votre vie.

e) Surveillez votre diète, non pas quand votre poids est nettement trop fort mais lorsque quelques livres de plus font osciller la balance.

f) Et puis — et c'est peut-être le plus important — apprenez à apprécier ce que vous possédez déjà. Mentalement, faites chaque soir un petit exercice: dressez la liste de dix bonnes raisons que vous avez de trouver la vie agréable.

Indiennes et Esquimaudes appelées à devenir cheftaines chez les Guides

Mme Ouchterlony qui vient d'être nommée Commissaire des Guides pour les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, est d'avis qu'un plus grand nombre de jeunes Indiennes et de jeunes Esquimaudes devraient suivre l'entrainement requis pour devenir cheftaines.

Cette femme se consacre au guidisme depuis des années; elle vient de terminer un long périple qui l'a conduite aussi loin que la région du Mackenzie et le district du Yellowknife.

Dans ces régions éloignées du Grand Nord canadien, les cheftaines se recrutent surtout parmi les institutrices et les épouses des officiers de la Gendarmerie Royale. La plupart de ces femmes, malgré leur bonne volonté, ne connaissent pas la langue esquimaude.

Comment les cheftaines peuvent-elles se faire comprendre des enfants indiens ou esquimaux? "Des jeunes filles, répond Mme Ouchterlony, ayant pratiqué le guidisme pendant leur enfance servent d'interprètes. Quant à la loi scoute, nous avons tenu à ce qu'elle soit traduite en esquimau."

Il n'y a pas de problèmes linguistiques pour ce qui a trait aux chansons et aux jeux. Les enfants comprennent immédiatement.

"Il n'en reste pas moins, affirme Mme Ouchterlony, que nous devons au plus vite former des cheftaines parmi les Esquimaudes et les Indiennes."

Une planche à repasser à l'épreuve des roussissements

La nouvelle fibre textile qui a protégé les astronautes McDivitt et White est maintenant présentée aux ménagères canadiennes sous forme d'enveloppes à l'épreuve des roussissements pour les planches à repasser.

Connue sous le nom de nylon "nomex" cette fibre est à la base d'une nouvelle enveloppe qui résiste à la chaleur sans fondre, ni roussir même si on y oublie par mégarde un fer chaud. Cette enveloppe est garantie par le manufacturier pour cinq ans d'usage normal. En plus d'être à l'épreuve des roussissements, l'enveloppe de planche à repasser en nylon "nomex" possède la durabilité et la résistance aux éraflures du nylon ordinaire; en plus elle ne rétrécit pas sous l'effet de la chaleur. Elle se vendra montée sur un lien coulissant et une fermeture à pression afin de donner un ajustement parfait.

Les marionnettes aident les enfants timides à s'exprimer

MIDLAND, ONT. — Une institutrice emploie des marionnettes pour enseigner aux petits Indiens de Christian Island, dans la baie Georgienne, et cette méthode fait la joie des enfants.

Soeur Leona Trautman, membre d'une communauté catholique, dit que les écoliers Indiens sont timides de nature. Mais ils parleront davantage derrière la scène en manipulant les petites figures de bois ou de carton. A l'aide des marionnettes, les enfants répètent ce qu'ils voient à la télévision.

Soeur Leona utilise cette méthode non seulement pour enseigner, mais aussi pour inciter les enfants à exprimer leurs pensées.

En 1951, elle avait commencé à donner des cours en troisième année et sixième année. Elle quittait l'Ile en 1954 pour travailler dans la région des Prairies, mais elle est retournée à Christian Island en 1963.

Au début, elle ne possédait qu'une seule marionnette, et maintenant elle en compte huit. Il y a quatre ans, les enfants de l'île ont commencé à suivre les cours de septième année dans une école publique de Midland, en Ontario. Ils passent l'hiver dans des familles de race blanche et ils semblent très heureux.

Une "graisse-brune" protège les nouveau-nés

(AFP) — On se demandait depuis longtemps, comment des animaux nouveau-nés et aussi des enfants nouveau-nés pouvaient bien résister au grand refroidissement qu'ils subissent au moment de leur venue au monde. Cette résistance au froid est due à la production de chaleur par des cellules spéciales le constituant ce qu'on appelle la "graisse brune". Chez l'enfant, la "graisse brune" est accumulée en couches minces autour du cou, sur les épaules, dans la partie supérieure du dos, sur la poitrine et le long de l'épine dorsale. Bien que l'existence de cette "graisse brune" soit connue depuis longtemps, on ne savait pas exactement quel était son rôle. La réponse a été apportée par les savants britanniques Michael J.R. Dawkins et David Hull, de l'université d'Oxford.

Conseils pratiques

Pour conserver au cuivre un lustre étincelant et durable, on n'a qu'à le vaporiser d'apprêt uréthane clair "Cilux". Cet apprêt, qui sèche en un clin d'oeil, est offert en contenants aérosols chez les quincailliers et marchands de peinture. Le produit a bien d'autres usages; il donne par exemple aux meubles de bois un beau fini dur et brillant.

Un rouleau à peinture, trempé dans l'eau chaude additionnée d'un détergent, facilite grandement le lavage des murs. On rince par la suite au moyen d'une éponge et d'eau claire. Le rouleau est particulièrement commode pour atteindre les "hauteurs".

Il est pratiquement impossible de conserver propre l'extérieur d'un bocal de peinture. Mais des peintres amateurs y réussissent en glissant le bocal dans un sac de polythène, retenu d'un élastique. Le pot est ensuite déposé dans une assiette de papier ou de feuille d'aluminium. Une fois le travail terminé, vous retirez le sac et jetez l'assiette. Résultat: bocal propre, pas de ronds à nettoyer sur le plancher, et mains immaculées!

Votre cuisine manque-t-elle d'éclat, de personnalité? Essayez d'y remédier en pulvérisant d'une couleur d'accent quelques petits objets comme pots à fleurs, panier à pain, contenants métalliques. Les petits aérosols "Cilux" de trois onces font ici parfaitement l'affaire: la couleur s'applique en un tournemain, sèche vite et le choix est varié.

bref recul dans l'histoire

On lisait dans La Survivance

Il y a 30 ans...

Edition du 22 janvier 1936

Le roi Georges V est décédé. Il régnait depuis la mort de son père, Edouard VII, survenue en 1910. Au tricentenaire de Québec, en 1908, alors qu'il était encore Prince de Galles, il avait reconnu le principe de deux grandes races au Canada. Son fils le Prince de Galles lui succédera et régnera sous le nom d'Edouard VIII.

* * *

M. René Pelletier, de Falher, nouveau député du comté de Peace River quitte la région pour se rendre à Ottawa pour la prochaine session. A cette occasion, on organise pour lui une belle fête à Falher.

* * *

M. H. Milton Martin d'Edmonton est nommé officiellement Administrateur du District de Mackenzie, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Il y a 20 ans...

Edition du 16 janvier 1946

M. Raymond Denis, de Montréal, Président du comité de souscription pour Radio-Ouest française, annonce que le diocèse de Montréal a souscrit la somme totale de $74,000.

* * *

M. l'avocat C.E. Gariépy, c.r., échevin de la ville d'Edmonton vient d'être élu président du Bureau de Santé municipal.

* * *

M. Léo Ayotte annonce l'ouverture de son bureau dans l'édifice "Institute Press" sur la 109e rue à Edmonton. Il s'occupera d'assurances et de comptabilité.

* * *

Le colonel Ernest Côté, O.B.E., autrefois d'Edmonton, fera partie de la délégation canadienne à la Conférence internationale des Nations Unies à Londres.

* * *

M. le docteur René Boileau s'est placé premier parmi les étudiants en médecine de l'Université de l'Alberta, ce qui lui a valu d'être récipiendaire du prix "Harrison Memorial".

Il y a 10 ans...

Edition du 18 janvier 1956

On apprend avec regret la mort subite de M. l'avocat Paul Poirier, suvenue le 15 janvier à l'âge de 55 ans. Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Joachim le 18 janvier. Le défunt était vice-président du journal La Survivance et de l'A.C.F.A. Il avait consacré de nombreuses années à la défense de la cause française en Alberta.

* * *

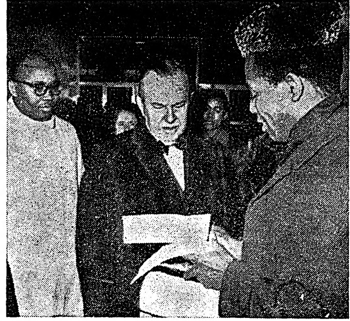
L'ancien curé de la paroisse de Vimy, M. l'abbé F. P. Koolen, est décédé à l'âge de 75 ans.

* * *

La "Journée de l'A.C.F.A." qu'avait organisée le cercle local d'Edmonton a réalisé la jolie somme de $6,876.20

* * *

Le Pacifique Canadien annonce l'organisation de six voyages à travers le pays pour l'été de 1956. Cinq excursions seront organisées en collaboration avec la Liaison française et une autre avec les Disciples de Massenet.



Au moment de son départ pour la conférence de Lagos, le Premier ministre Pearson s'est vu confronté avec un groupe de délégués de pays africains venus le rencontrer pour lui demander de prendre une attitude ferme contre le régime rhodésien de M. Ian Smith.

Diminuons les mortalités sur les routes, en 1966

Au dire de M. W. Arch Bryce, directeur administratif du Conseil canadien de la sécurité routière, "La société ne verra de régression dans la tendance aux accidents de la route que lorsqu'elle reconnaîtra la gravité de la situation qui prévaut sur nos routes'. Si l'on veut sauvegarder la vie de nos Canadiens sur les routes, a ajouté M. Bryce, il nous faudra recourir aux quatre champs d'action suivants:

1. La formation des jeunes en conduite automobile de façon à leur assurer soixante années de conduite ingénieuse. Peu importe la méthode de formation, l'auteur ou le commanditaire du programme adopté; il s'agit d'un moyen logique qui s'impose si l'on veut diminuer les accidents sur les routes.

2. Le perfectionnement des conducteurs par le truchement de cours organisés. Toutes les provinces étudient sérieusement la possibilité de rappeler à l'examen tous les conducteurs qui, bien entendu, sont censés être compétents en vue de les aider à parfaire leurs connaissances du Code de la route et de la bonne technique du volant, et de vérifier leurs aptitudes de même que leur état physique et mental.

3. L'inspection mécanique des véhicules. Quoique les résultats d'études récentes démontrent qu'un accident sur dix est dû entièrement, ou en partie, à une déficience mécanique, on soupçonne que le manque d'entretien des voitures, en tant que facteur contributif aux accidents routiers, joue un rôle beaucoup plus sérieux encore. Face à l'accroissement constant du nombre des accidents au cours des quatre dernières années, une diminution d'un accident sur dix s'avérerait un accomplissement phénoménal. Un piano désaccordé se prête mal à sa fonction, de même qu'un couteau dont le tranchant est émoussé. Alors, pourquoi tolérer les véhicules à moteur défectueux?

4. Le contrôle du conducteur consommateur. D'ici à ce qu'on fournisse aux agences chargées du respect des lois, un moyen pour déterminer avec exactitude le degré d'alcoolémie du conducteur, on ne peut s'attendre à un contrôle efficace de la situation qui nous menace. Le consommateur qui dépasse la limite statutaire d'alcoolémie et prend le volant de sa voiture, s'ingère dans la vie personnelle des autres usagers de la route.

L'usage obligatoire de l'ivressomètre s'impose, de même que l'établissement d'un niveau-limite uniforme d'alcool dans le sang.

M. Valade présentera à nouveau son bill pour la création de loteries

OTTAWA — Le député conservateur de Montréal-Ste-Marie, M. Georges Valade, a annoncé qu'il présentera à nouveau cette année, à la reprise des travaux de la Chambre des communes, un projet de loi visant à faire amender le code criminel afin d'autoriser les provinces à légiférer en vue d'instaurer des loteries provinciales si elles le jugent à propos.

"Les récentes déclarations du ministre de la justice du Québec, Me Claude Wagner, et le communiqué de presse récemment émis par le député de Sherbrooke, M. Maurice Allard, déclare M. Valade, m'incitent à croire que mon projet de loi n'aura sûrement pas le même sort qui lui fut fait et qu'il recevra la sanction de la majorité des députés de la Chambre des communes".

M. Valade présentera donc pour la quatrième fois cette année son projet de loi visant à faire amender le code criminel. Lors des précédentes sessions, le temps consacré à l'étude du bill a pris fin avant qu'il ne puisse être adopté.

M. Valade indique qu'une récente enquête à travers tout le pays lui a démontré "que toutes les provinces sont favorables à une telle législation."

Demande de pension

Si vous êtes né en mai 1897 ou plus tôt, et que vous répondez aux exigences requises en matière de résidence, vous devriez envoyer ce mois-ci votre demande de pension de sécurité de la vieillesse, afin de recevoir votre premier chèque le mois qui suivra votre 69ième anniversaire en 1966. Vous obtiendrez une formule de demande à n'importe quel bureau de poste.

Les écoliers peuvent-ils défendre leurs idées?

HANOVRE — Les écoliers qui se libèrent des entraves du règlement scolaire — et les cas ne sont pas rares — et qui défendent leurs propres opinions, lors de fêtes scolaires de fin d'année ou dans les journaux scolaires, en dépit des avertissements et des tabous, suscitent toujours de vives émotions dans l'opinion publique. Leurs opinions sont souvent très dures, peu conciliantes et expriment leur mécontentement sur la situation scolaire ou politique ou sur l'action du gouvernement. Les professeurs surpris se montrent souvent choqués. Les professeurs et les parents d'élèves tiennent des réunions, ou bien le ministre de l'Education intervient. On parle de scandale scolaire. Qu'en est-il exactement de la liberté d'opinion des écoliers?

Que l'on accorde à l'écolier en principe le droit garanti par la Constitution de s'exprimer oralement et par écrit dans le cadre des lois n'est pas un fait discuté. Certains affirment que chacun des droits fondamentaux ne peut être exercé que si l'on a atteint une certaine maturité. Mais on aurait tort de retirer aux jeunes écoliers le droit de s'exprimer librement, étant donné la maturité intellectuelle qu'ils doivent précisément atteindre. Un enfant de dix ans qui doit rédiger une composition sur le sujet: "comment pourrais-je faire la plus grande joie à mes parents?" est parfaitement en âge de dire son opinion.

L'école poursuit deux grands objectifs. D'une part, elle dispense des connaissances dans ses cours et garantit aux enfants une culture de base. D'autre part elle remplit la mission éducative de l'Etat en faisant de ses protégés des hommes capables d'affronter la vie et qui possèdent une maturité intellectuelle suffisante.

En ce qui concerne les cours, les enfants n'ont pas toujours la possibilité d'exprimer des idées personnelles. Lorsque le professeur interroge l'enfant sur le vocabulaire français, il veut entendre des mots et non l'opinion personnelle de l'élève. Il en est différemment lors des cours d'instruction civique où l'on s'interroge sur les avantages et les inconvénients de la démocratie et que le professeur demande aux élèves ce qu'ils pensent de certaines institutions démocratiques.

Si l'élève explique convenablement les raisons de son opinion que son professeur ne partage pas, celui-ci ne peut lui donner une mauvaise note pour la seule raison qu'il est d'un autre avis. On aurait tort également de refuser la parole à l'élève. Il en est autrement, par contre, si le professeur estime que l'élève manque de maturité intellectuelle et ne comprend pas la question.

Le plastique protège des objets historiques

La plus ancienne automobile de Montréal, un phaéton De Dion-Bouton, modèle 1898, échappe à la manipulation grâce à une matière plastique récente, l'acrylique "Perspex". Importée de France en 1898, la voiture reçut le premier permis émis dans le Québec, portant le numéro Q-1. En 1912, son propriétaire, M. U. H. Dandurand, l'offrit au Château de Ramezay de Montréal où elle est exposée dans la section de l'histoire.

De conception géniale, le mécanisme, de la De Dion possède des caractéristiques encore jugées excellentes à la lumière des données modernes. Le châssis est en tube soudé, léger et fort; le principe de la boîte de vitesse est fondamentalement semblable au plus récent système semi-automatique; quant à l'essieu arrière, qui assure le fonctionnement indépendant de chaque roue arrière, il représente encore les plus récents perfectionnements en matière de changement de vitesse automatique.

Rien d'étonnant par conséquent, que l'auto soulève l'enthousiasme des visiteurs du musée. Hélas, bon nombre d'entre eux ressentent l'envie irrésistible de l'examiner avec les doigts plutôt qu'avec les yeux. Le conservateur du musée alerta les autorités qui décidèrent de protéger l'historique spécimen. On se mit donc à la recherche d'un matériau à clôture.

Plastique acrylique en feuille, le "Perspex" s'est déjà signalé au domaine des enseignes en raison de son haut lustre, de sa solidité, de sa légèreté. Dans sa forme transparente, il est clair comme le cristal et moins susceptible de bris que, disons, le verre. Cet ensemble de qualités en faisait le matériau tout désigné pour les fins du musée; on en construisit donc une clôture de six pieds de hauteur qu'on installa autour de l'automobile.

Le plastique remplit si bien son rôle qu'on résolut de l'utiliser aussi pour protéger d'autres objets précieux, entre autres la magnifique collection de pièces de monnaie et de médailles, et des tableaux à l'huile originaux.

Le "Perspex" au Château de Ramezay, c'est le présent qui côtoie le passé, pour le plus grand bien de tous!